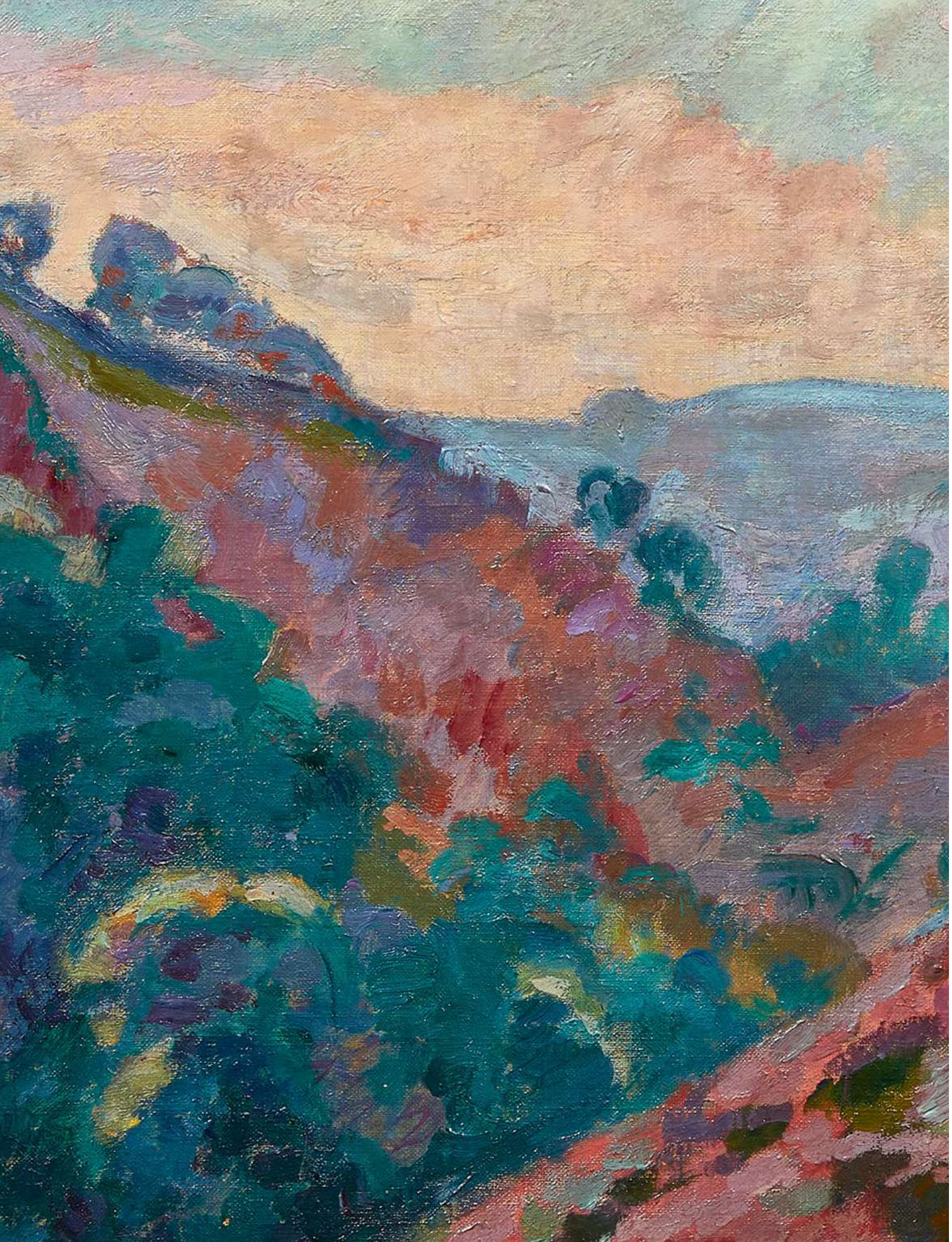


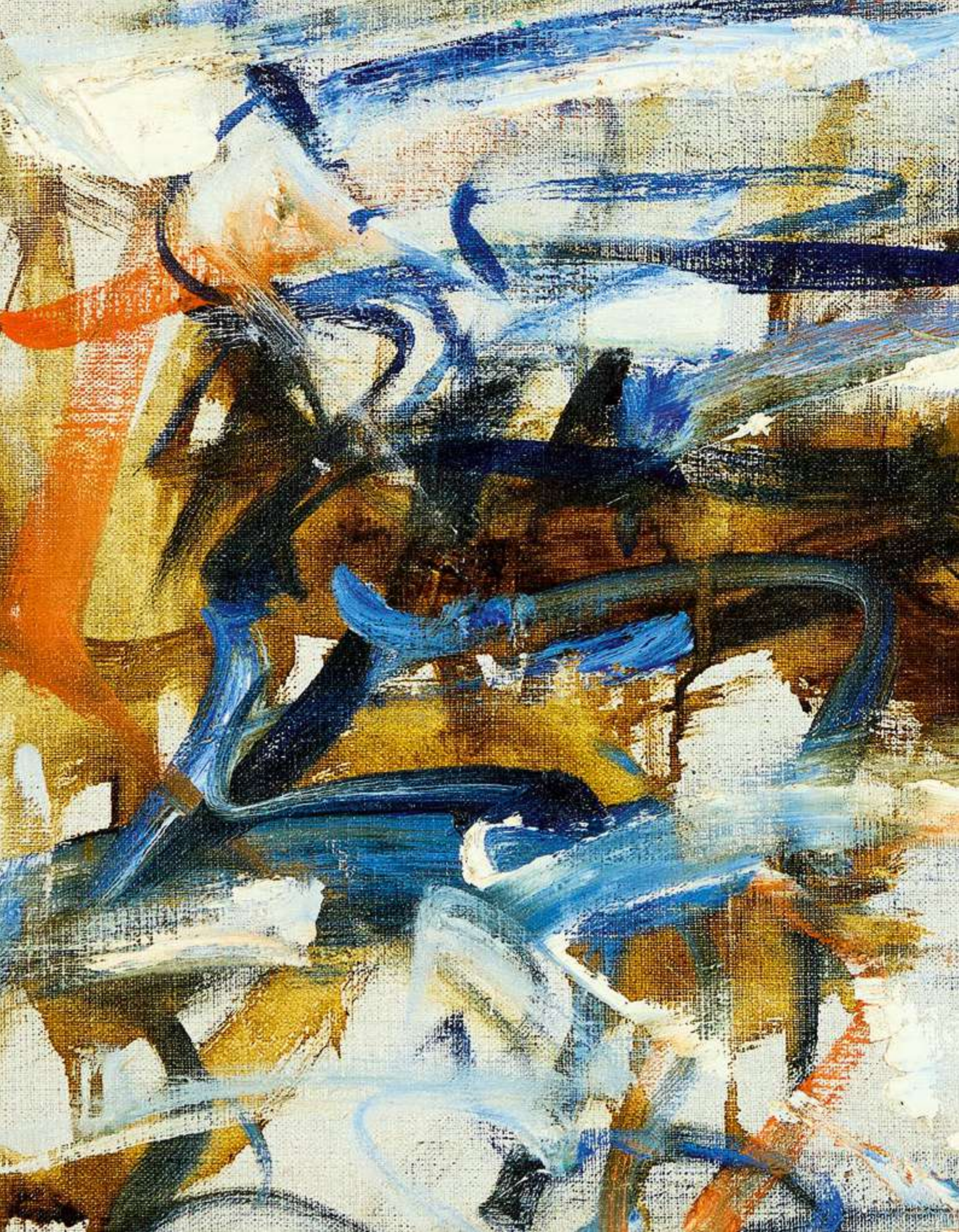
TAJAN

ART MODERNE & CONTEMPORAIN













ART MODERNE & CONTEMPORAIN

Mardi 23 juin 2026 à 18h

VENTE N° 2604

ESPACE TAJAN
37 rue des Mathurins 75008 Paris
T. +33 1 53 30 30 30

EXPOSITION

Vendredi 19 juin de 10h à 18h

Samedi 20 juin de 11h à 18h

Lundi 22 juin de 10h à 18h

Mardi 23 juin de 10h à 14h

Julie Ralli - Directeur
T. +33 1 53 30 30 55
ralli-j@tajan.com

Eva Palazuelos
T. +33 1 53 30 30 48
palazuelos-e@tajan.com

Loren Pénélope Richard
T. +33 1 53 30 31 06
richard-l@tajan.com

T A J A N Live

CONSULTEZ LE CATALOGUE, PARTICIPEZ À
NOS VENTES AUX ENCHÈRES ET ENCHÉRISSEZ
EN DIRECT SUR WWW.TAJAN.COM

La vente est soumise aux conditions générales imprimées
en fin de catalogue. Les photographies du catalogue n'ont
pas de valeur contractuelle.

TAJAN S.A. se tient à la disposition des ayants-droit pour
toutes les sources iconographiques non identifiées.

TAJAN S.A.
Société de Ventes Volontaires de meubles aux enchères
publiques - Société Anonyme agréée en date du 7
novembre 2001 sous le n°2001-006. N° RCS Paris B 398
182 295

COMMISSAIRES-PRISEURS HABILITÉS

Louise de Causans
Elsa Kozlowski
Landry Orizet
Alexia Taiclet

EXPÉDITIONS ET TRANSPORTS

T. +33 1 53 30 30 42
shipping@tajan.com

CAISSE

T. +33 1 53 30 30 27

« J'étais pourtant entêté au travail, profitant de ce calme si rare en été, je m'étais remis à étudier les reflets dans notre tranquille bassin de Deauville et j'ai eu quelque peine à lâcher... »

« Trois coups de pinceau d'après nature valent mieux que deux jours de travail au chevalet. »

Eugène Boudin cité dans *Eugène Boudin, Le père de l'impressionnisme, Une collection particulière*, cat. exp. Musée Marmottan Monet, 9 avril-31 août 2025, In Fine, Paris, 2025, p. 134 et p. 40



1

EUGÈNE BOUDIN (1824-1898)

DEAUVILLE. VOILIERS À L'ANCRE DANS LE BASSIN, 1883

Huile sur panneau parqueté

Signé et daté '83' en bas à gauche

Oil on cradled panel; signed and dated '83' lower left

27 X 22 CM - 10 ^{5/8} X 8 ^{5/8} IN.

30 000/50 000 €

PROVENANCE

Collection Charles de Bériot, Paris

Hôtel Drouot, Paris, Collection de Monsieur Charles de Bériot, 11 mars 1901, lot 32 (titré *Le bateau vert*, date erronée)

Collection Laurent Bériot, Paris

Hôtel Drouot, Paris, vente Laurent Bériot, 9 avril 1940, lot 10

Galerie Alfred Daber, Paris

Collection privée, France

BIBLIOGRAPHIE

Robert Schmit, *Eugène Boudin 1824-1898, Tome II*, Éditions Galerie Schmit, Paris, 1973, décrit et reproduit sous le n°1714 p. 162

2

EUGÈNE BOUDIN (1824-1898)

PORTRIEUX. LE PORT MARÉE BASSE, 1874

Huile sur toile

Signée et datée '74' en bas à gauche

Oil on canvas; signed and dated '74' lower left

32 X 46 CM - 12 ⁵/₈ X 18 ¹/₈ IN.

50 000/70 000 €

PROVENANCE

Galerie Bernheim-Jeune, Paris

Collection Madame Debacker, Paris

Hôtel Drouot, Paris, Collection de Madame Debacker, 1^{er} juin 1908, lot 5

Thierry de Maigret, 11 décembre 2013, lot 75

Acquis lors de cette vente par le propriétaire actuel

BIBLIOGRAPHIE

Robert Schmit, *Eugène Boudin 1824-1898, Tome I*, Éditions Galerie Schmit, Paris, 1973, décrit et reproduit sous le n°963 p. 342

« Dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, la Bretagne est une région pauvre, ancrée dans des traditions qui, pour les visiteurs, semblent pittoresques. Et c'est la vision qu'en a Boudin, lorsqu'il se rend dans le Finistère, à la fin des années 1850. Mais, son mariage avec la Bretonne Marie-Anne Guédès, au cours des années 1860, va lui permettre de découvrir intimement cette société dont l'austérité forme un contrepoint aux plages mondaines peintes à Trouville au même moment. Boudin substitue alors des tons sourds à la palette chatoyante des plages. À l'atmosphère lumineuse du bord de mer, il oppose l'obscurité rembranesque des chaumières bretonnes. Les commandes de peintures de marines l'amènent à se rapprocher de la côte. Boudin joue avec des couleurs intenses et contrastées, dont le noir (des goélettes de Portrieux) et les gris profonds ne sont pas absents. »

Laurent Manceuvre et Coralie Adèle-Amélie, dans *Eugène Boudin, Le père de l'impressionnisme*, Une collection particulière, cat. exp. Musée Marmottan Monet, 9 avril-31 août 2025, In Fine, Paris, 2025, p. 105



3

CHARLES-FRANÇOIS DAUBIGNY (1817-1878)

L'ÉTANG AUX HÉRONS, 1869

Huile sur toile

Signée et datée en bas à droite

Oil on canvas; signed and dated lower right

80 X 50 CM - 31 1/2 X 19 3/4 IN.

6 000/8 000 €

PROVENANCE

Collection privée, Allemagne

Acquis dans les années 1980 chez Kunsthandel E.J. van Wisselingh, Amsterdam

Beaux Arts Gallery, Londres

Collection H.A. van Heek, Enschede

Van Ham Kunstauktionen Cologne, 21 novembre 2025, lot 1179

Acquis lors de cette vente par le propriétaire actuel

BIBLIOGRAPHIE

Madeleine Fidell-Beaufort, Janine Bailly-Herzberg, *Daubigny*, Éditions Geoffroy-

Dechaume, Paris, 1975, décrit et reproduit sous le n°109 p. 169

Robert Hellebranth, *Charles-François Daubigny : 1817-1878*, Éditions Matute, Morges, 1976, décrit et reproduit sous le n°934 p. 303 (titré *L'Étang*)



4

ARMAND GUILLAUMIN (1841-1927)

VALLÉ DE LA SEDELLE

Huile sur toile

Signée en bas à gauche

Oil on canvas; signed lower left

38 X 46 CM - 15 X 18 1/8 IN.

20 000/30 000 €

Cette œuvre sera reproduite au second volume du Catalogue Raisonné Armand Guillaumin, actuellement en préparation par le Comité Guillaumin (Stéphanie Chardeau-Botteri, Dominique Fabiani, Jacques de la Béraudière)

Un certificat du Comité Guillaumin sera remis à l'acquéreur

« Fait unique dans tout le bassin de la Creuse, Crozant se niche au centre du lobe d'un méandre du fleuve, qui est traversé par une formation granitique ferrugineuse tirant sur le rose brunâtre. Le village s'étale depuis le moulin Génétin jusqu'au moulin Barat. Tous les tableaux de Guillaumin en provenance de Crozant sont issus de ce secteur. Cela n'empêche pas les couleurs du reste de la vallée de la Creuse d'être somptueuses elles aussi, mais nulle part ailleurs elles n'atteignent cette opulence, cette plénitude que l'on trouve dans la région de Crozant située sur un contrefort élevé, au confluent de deux rivières, la Creuse et la Sédelle.

[...] Si les œuvres tardives de Monet possèdent la qualité illusoire de rêves et, malgré ses couleurs, un caractère presque mélancolique, celles de Guillaumin sont des hymnes à la joie, des hymnes à la beauté de la nature. »

Christopher Gray, *Armand Guillaumin « de la lumière à la couleur »*, Musée d'art et d'histoire, Belfort, 1997, p. 54





5

ALBERT LÉBOURG (1849-1928)

LE PONT-NEUF VU DU QUAI DES GRANDS AUGUSTINS

Huile sur toile

Oil on canvas

33 X 55,5 CM - 13 X 21 ^{7/8} IN.

2 500/3 500 €

PROVENANCE

Galerie André Maurice, Paris

Collection privée, France

Un certificat de Monsieur Charles Guilloux, neveu du peintre Albert Lebourg, en date du 13 mars 1963, sera remis à l'acquéreur

L'authenticité de cette œuvre a été confirmée par Monsieur François Lespinasse

Un certificat pourra être délivré par Monsieur François Lespinasse à la demande de l'acquéreur

6

ÉMILE BERNARD (1848-1941)

LAVANDIÈRES À SEMUR, VERS 1930

Huile sur papier marouflé sur toile

Signé en bas à droite

Oil on paper laid on canvas; signed lower right

103 X 80 CM - 40 ^{1/2} X 31 ^{1/2} IN.

15 000/20 000 €

PROVENANCE

Laurin-Guilloux-Buffetaud-Tailleur, Drouot, 27 novembre 1986, lot 140

(décrit comme huile sur toile)

Collection privée, France

BIBLIOGRAPHIE

Jean-Jacques Luthi, Armand Israël, *Émile Bernard, sa vie son œuvre, catalogue raisonné*, Éditions des catalogues raisonnés, Paris, 2014, décrit et reproduit sous le n°1432 p. 344

Un certificat de Monsieur Jean-Jacques Luthi, en date du 25 mars 1985, sera remis à l'acquéreur





f 7

GIUSEPPE DE NITTIS (1846-1884)

SANS TITRE

Huile sur toile

Signée en bas à droite

Oil on canvas; signed lower right

11 X 20 CM - 4 ³/₈ X 7 ⁷/₈ IN.

10 000/15 000 €



8

LE DOUANIER ROUSSEAU (1844-1910), Henri ROUSSEAU dit

SCÈNE CHAMPÊTRE PRÈS D'UN MANOIR

Huile sur toile marouflée sur panneau

Signée en bas à droite

Oil on canvas laid on panel; signed lower right

32 X 40 CM - 12 5/8 X 15 3/4 IN.

10 000/15 000 €

Un certificat de Monsieur Yann le Pichon, en date du 13 avril 2018, sera remis à l'acquéreur

9

LOUIS VALTAT (1869-1952)

JARDIN À CHOISEL, VERS 1925

Huile sur toile

Signée en bas à droite

Oil on canvas; signed lower right

74 X 92,5 CM - 29 ^{1/8} X 36 ^{3/8} IN.

50 000/70 000 €

PROVENANCE

Collection Jean Delrue, Lille

Par descendance au propriétaire actuel

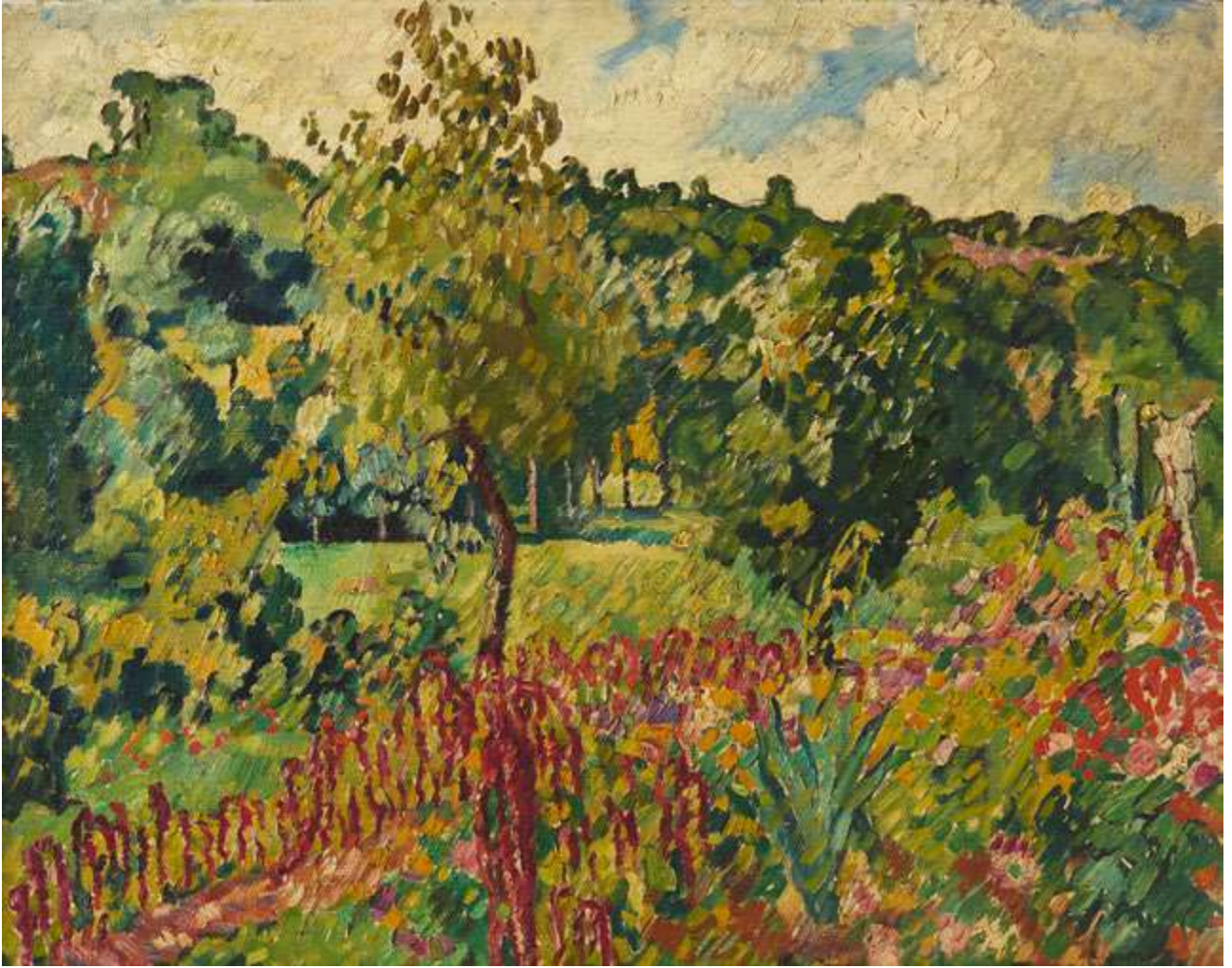
Un certificat du Comité Valtat sera remis à l'acquéreur

« Son travail quotidien était sa seule passion, dont il se délassait par la lecture ou par le jardinage, où se satisfaisait son goût de la nature. Péguy n'a-t-il pas dit que le Français est toujours, avant tout, un bon jardinier ?

Un parterre de fleurs est sans doute l'image, avec celle de la valse, et la complétant, qui caractérise le mieux la peinture de Valtat. En elle se déploie l'ivresse colorée du monde végétal, réunissant les plus vives teintes de la création. Comme chez les impressionnistes, le noir en est exclu et l'est resté tout au long de sa carrière.

Dès ses débuts, ainsi que tous les grands peintres qui ont toujours affirmé leur personnalité dans leurs premières œuvres, Lautrec et Cézanne aussi bien que Raphaël ou Poussin, on voit Valtat marquer ses toiles d'une touche longue et onduleuse, masser les couleurs en formes généreuses [...]. Les années suivantes, son talent se déploie dans toute son ampleur. Les tons se simplifient, deviennent plus riches, les masses sont soulignées d'un cerne souple qui met en relief leur beauté somptueuse. »

Docteur Jean Valtat, *Catalogue de l'œuvre peint, 1869-1952, Tome 1*, Éditions Ides et Calendes, Neufchâtel, 1977, p. 20





10

MARY CASSATT (1844-1926)

JEUNE GARÇON TÊTE PENCHÉE

Crayon sur papier

Cachet de la vente (L.2665a) en bas à droite

'Collection/ Mary Cassatt/ Mathilde X'

Pencil on paper; sale stamp (L.2665a) lower right

'Collection/ Mary Cassatt/ Mathilde X'

11 X 16,5 CM - 4 3/8 X 6 1/2 IN.

1 000/1 500 €

PROVENANCE

Collection Mathilde Vallet, France

Collection privée, France

11

AUGUSTE RODIN (1840-1917)

ORPHELINE ALSACIENNE, VERSION À LA TÊTE PENCHÉE

Terre cuite à engobe ocre

Signée

Inscription apocryphe '98'

Terracotta with ochre glaze; signed; apocryphal inscription '98'

HAUT. 30 CM - 11 3/4 IN.

20 000/30 000 €

PROVENANCE

Ader-Picard-Tajan, Hôtel Drouot, 15 décembre 1982, lot 67

Collection privée, France

BIBLIOGRAPHIE

Cécile Goldscheider, *Auguste Rodin, Catalogue raisonné de l'œuvre sculpté, Tome I: 1840-1886*, Wildenstein Institute, Bibliothèque des arts, Paris, Lausanne, 1989, décrit p. 58 et reproduit p. 59 sous le n°35

Un avis d'inclusion au Catalogue Critique de l'Œuvre Sculpté actuellement en préparation par Jérôme Le Blay et François Lorenceau du Comité Auguste Rodin, en date du 10 mars 2015, sera remis à l'acquéreur



f 12

GIOVANNI BOLDINI (1842-1931)
PORTRAIT DE MADAME MARIE-LOUISE HEROUET

Pastel sur papier

Signé en bas à gauche

Pastel on paper; signed lower left

64 X 44 CM - 25 1/4 X 17 3/8 IN.

60 000/80 000 €

EXPOSITION

Roslyn Harbor (NY), Nassau County Museum of Art, *La Belle Époque and Toulouse Lautrec*, 8 juin-7 septembre 2003

« À la fin du XIX^e siècle, Paris est une métropole moderne, internationale, foyer de l'avant-garde, mais elle est aussi la capitale de la mode.

L'apparition des grands magasins et du prêt-à-porter, la multiplication des revues de mode illustrées et la publicité de presse concourent ensemble à ce développement, en même temps que prend consistance une figure promise à un bel avenir, celle du grand couturier, dont l'un des premiers exemples est Charles Frederick Worth. En parallèle, la mode impose ses innovations constantes à la littérature et à l'art.

Charles Baudelaire en avait averti ses lecteurs : « Vous n'avez pas le droit de [la] mépriser ou de vous en passer. » Paris et la Parisienne deviennent alors les références mondiales de l'élégance. [...]

La mode d'alors n'est plus l'apanage des aristocrates. Dans la galerie de portraits de Boldini, on retrouve aussi bien le grand monde des princesses que le demi-monde des comédiennes et des danseuses.

Loin d'être simplement un peintre à la mode, Boldini dicte la mode. »

Servane Dargnies-de Vitry, in *Boldini, Les plaisirs et les jours*, cat. exp. Petit Palais, musée des Beaux-Arts de la Ville de Paris, 29 mars-24 juillet 2022, Paris Musées, 2022, p. 191





13
JEAN-GABRIEL DOMERGUE (1889-1962)
ÉLÉGANTE EN TENUE DE SOIRÉE, 1920
Huile sur toile
Signée et datée '20' en bas à droite
Oil on canvas; signed and dated '20' lower right
128 X 101,5 CM - 50 ^{3/8} X 40 IN.
5 000/7 000 €

L'authenticité de cette œuvre a été confirmée par Monsieur Noé Willer

Un certificat pourra être délivré par Monsieur Noé Willer à la demande de l'acquéreur



14

JEAN-GABRIEL DOMERGUE (1889-1962)

LE SOMMEIL DE MOUNI, VERS 1940

Huile sur toile

Signée en bas à gauche

Oil on canvas; signed lower left

65 X 92 CM - 25 ^{5/8} X 36 ^{1/4} IN.

20 000/30 000 €

PROVENANCE

Galerie Robert Martin, Algérie

Collection privée, France

L'authenticité de cette œuvre a été confirmée par Monsieur Noé Willer

Un certificat pourra être délivré par Monsieur Noé Willer à la demande de l'acquéreur

15

ANTONIUCCI VOLTI (1915-1989)

FEMME BOULE OU MARIA, 1963

Bronze à patine noire

Signé et numéroté 4/6

Susse fondeur, Paris

Bronze with black patina; signed and numbered 4/6; Susse fondeur, Paris

43 X 43 X 42 CM - 16 ^{7/8} X 16 ^{7/8} X 16 ^{1/2} IN.

25 000/35 000 €

EXPOSITION

Le Havre, Musée des Beaux-Arts, *Volti : sculptures et dessins*, 11 mars-17 avril 1972, décrit et reproduit sous le n°2 'Femme Boule' et daté 1952 (exemplaire en plâtre)

BIBLIOGRAPHIE

Jean-Robert Delahaut, *Volti : sculptures et dessins*, Éditions Cailler, Genève, 1968, reproduit p. 152 et décrit p. 153 (titré *Femme en Boule*) (un autre exemplaire)

Nous remercions Monsieur Nicolas Antoniucci qui a aimablement confirmé l'authenticité de cette œuvre

« Volti traite le corps de la femme avec une sensualité robuste et saine, recherchant davantage force et vie que grâce ou élégance légère. Courbes et rythmes sont pour lui les images mêmes de l'art et de la beauté. Il laisse - et il a bien raison - angles et arêtes à l'extase des cérébraux...

Jamais de mièvrerie dans les sculptures de Volti dont les femmes offrent des chairs pleines et chaudes, sensualisées encore par le geste d'un bras replié, d'une émotion contenue ou d'un regard qui va plus loin que les appels de la chair. »

Jean-Robert Delahaut, *Volti, sculptures et dessins*, Éditions Cailler, Genève, pp. 18-19





16

KEES VAN DONGEN (1877-1968)

PORTRAIT DE FEMME, 1941

Gouache et aquarelle sur papier

Signé et daté '41' en bas à droite

Gouache and watercolor on paper; signed and dated '41' lower right

29,5 X 25 CM - 11 5/8 X 9 7/8 IN.

15 000/20 000 €

ŒUVRE EN RAPPORT

Kees van Dongen, *Portrait de femme*, 1938, pochoir, 30 x 23,5 cm, illustration pour *Le Bal des Bijoux aux Champs-Élysées*, Théâtre Marigny, 24 juin 1938, décrit et reproduit dans Jan Juffermans, Jan Juffermans Jr., *Kees van Dongen : Het complete grafische werk*, A.W. Bruna Uitgevers, Utrecht, 2010, p. 179

Une lettre de recherche de Madame Anita Hopmans sera remise à l'acquéreur



Van Dongen,
Portrait de femme, 1938,
illustration pour
Le Bal des Bijoux
aux Champs-Élysées,
Théâtre Marigny, DR

f 17

ARSHILE GORKY (1904-1948)

SANS TITRE, VERS 1932-1941

Huile sur toile contrecollée sur carton

Signée en bas à gauche

Oil on canvas laid on cardboard; signed lower left

35 X 25 CM - 13 ^{3/4} X 9 ^{7/8} IN.

300 000/500 000 €

PROVENANCE

Collection David et Marussia 'Mary' Burliuik, New York

Collection Nicholas et Jeanette Burliuik, Hampton Bays, New York, par descendance

Dean Borghi Fine Art, New York

Colnaghi Gallery, Londres

Collection privée, New York

EXPOSITIONS

New York, Burliuik Gallery, *Exhibition of works of art by noted American artists from the collection of Marussia Burliuik*, 16-29 novembre 1952, listé sous le n°22 (titré *Rooster*)

New York, Stony Brook Long Island Museum, *Bohemian Paradise: David Burliuik, Nicolai Cikovsky and the Hampton Bays Art Group*, 9 février-13 juillet 2008 (titré *Rooster*)

Londres, Colnaghi Gallery, *Couples: A Celebration of Artistic Synergy and Collaboration*, 28 juin-7 septembre 2024 (titré *Untitled (Rooster)*)

Bâle, Art Basel, Gagosian Gallery, 19-22 juin 2025

BIBLIOGRAPHIE

Arshile Gorky Foundation, *Arshile Gorky Catalogue Raisonné*, [En ligne],

<https://www.gorkycatalogue.org/catalogue/entry.php?id=2660>, décrit et reproduit sous le n°P4Q2

« *He came from no place... and for some mysterious reason, he knew lots more about paintings, and art, he just knew it by nature...* »

Willem de Kooning, cité dans un entretien de 1960
avec David Sylvester, dans David Sylvester,
Interviews with American Artists, Chatto & Windus,
Londres, 2001, p. 47



ARSHILE GORKY

SANS TITRE, VERS 1932-1941

Né en Arménie en 1904, Arshile Gorky traverse une enfance bouleversée par le génocide arménien avant d'émigrer aux États-Unis en 1920. Largement autodidacte, il s'impose rapidement comme l'une des figures les plus singulières de la scène artistique new-yorkaise, enseignant à la Grand Central School of Art tout en menant un dialogue intense et passionné avec les grands maîtres de la modernité européenne, comme Cézanne, Picasso, Braque, Matisse et Miró, qu'il étudie avec une rigueur quasi savante.

L'œuvre que nous avons l'honneur de présenter s'inscrit dans une période charnière de la carrière de Gorky : les années 1930, au cours desquelles l'artiste approfondit son assimilation du cubisme tout en laissant émerger une sensibilité propre, tendue entre construction formelle et poésie biomorphique. La composition, d'un format intimiste, témoigne de cette capacité à condenser l'essentiel, la forme animale y est à la fois prétexte plastique et réminiscence iconographique.

Contrairement à ce qui a été avancé par Harry Rand¹, il est révélateur que Gorky refusât d'identifier nommément les formes présentes dans ses œuvres. Parce que leur signification naissait d'une autre logique, celle de la mémoire affective : une couleur, un contour, un fragment de silhouette pouvaient se charger de tout un poids intérieur, convoquant des souvenirs enfouis de son enfance arménienne à Khorkom, le jardin maternel, les broderies, les fruits du verger, les visages, sans jamais en livrer la clef². André Breton formula avec précision cette qualité singulière à l'occasion de l'exposition de 1945 à la galerie Julien Levy. Ces formes, qu'il nomme « hybrides », sont selon lui « les résultantes qu'est amenée à produire la contemplation d'un spectacle naturel en se composant avec le flux des souvenirs d'enfance et autres que provoque l'extrême concentration devant ce spectacle pour un observateur pourvu, au degré le plus rare, du don d'émotion »³. Une définition qui s'applique avec une exactitude particulière à notre œuvre. Ce territoire de la mémoire traversera l'ensemble de son Œuvre. La touche, précise et maîtrisée, révèle l'influence de Cézanne tout en annonçant la liberté gestuelle des grandes toiles de la maturité.



David Burliuk,
Portrait of Arshile Gorky, 1930
Whitney Museum
© artist or artist's estate

Ces années furent en réalité une profonde période de gestation, durant laquelle Gorky absorba avec ferveur le travail des décennies précédentes. Vers la fin de la décennie, il avait constitué un vocabulaire formel complexe, qui allait jouer un rôle de maillon essentiel entre le surréalisme européen et l'expressionnisme abstrait américain naissant. Les séries *Khorkom* et *Garden in Sochi*, construites sur un même territoire thématique, incarnent ce carrefour et demeurent les ensembles les plus significatifs de cette période.

Notre œuvre se situe précisément dans cet intervalle, entre la discipline cézannienne des années 1927-1929 et l'assimilation picassienne des années 1930-1936. La forme animale, traitée avec économie et une planéité héritée de Cézanne, est animée par des contours que n'aurait pas reniés Picasso. Les deux influences y sont simultanément lisibles, non comme une contradiction mais comme une stratification. Ce passage d'un maître à l'autre, Gorky ne l'opérait pas par abandon mais par sédimentation patiente.

Figure tutélaire de l'École de New York, Arshile Gorky en est aujourd'hui reconnu comme l'un des pionniers fondateurs. C'est lui qui, au tournant des années 1940, opère la synthèse décisive entre l'automatisme surréaliste hérité des exilés européens, Matta, Breton, Léger, et une gestualité expressive inédite ouvrant la voie à ce qui allait devenir l'expressionnisme abstrait. Willem de Kooning, avec qui il entretint une amitié profonde depuis la fin des années 1920, fut l'un des premiers à mesurer publiquement l'ampleur de cette dette.

Lorsqu'en 1949 une critique laissa entendre qu'il aurait pu exercer une influence sur Gorky, il s'empressa de rectifier : « Quand je pénétrai pour la première fois dans l'atelier d'Arshile, l'atmosphère y était si belle que j'en eus le vertige... Je me réjouis qu'il soit à peu près impossible de s'affranchir de sa puissante influence. »⁴ Ce témoignage dit mieux que tout la place singulière qu'occupait Gorky parmi ses pairs, et la nature proprement fondatrice de son apport. Cette filiation se lit d'ailleurs directement dans les grandes *Women* que De Kooning entreprend dès le début des années 1950, où la fragmentation organique des formes et la liberté gestuelle de la touche prolongent visiblement l'enseignement de Gorky. En ce sens, son œuvre constitue une charnière historique sans équivalent dans l'art du XX^e siècle. Ses œuvres figurent aujourd'hui dans les collections permanentes du Museum of Modern Art, du Whitney Museum of American Art et de la Tate Modern, parmi les plus grandes institutions mondiales.

La provenance de cette œuvre est particulièrement intéressante. Elle fut acquise par David Burliuk, peintre d'avant-garde russo-américain surnommé le « père du futurisme russe », et son épouse Mary, proches de Gorky dans le milieu artistique new-yorkais des années 1930. Cette transmission directe, de main en main au sein de la même famille pendant plus de cinquante ans, confère à l'œuvre une valeur documentaire et historique exceptionnelle.



Arshile Gorky, *Image in Khorkom*,
vers 1934-1936, collection privée
© Peter Schälchli

Born in Armenia in 1904, Arshile Gorky endured a childhood shattered by the Armenian Genocide before emigrating to the United States in 1920. Largely self-taught, he swiftly established himself as one of the most singular figures on the New York art scene, teaching at the Grand Central School of Art while conducting an intense and impassioned dialogue with the great masters of European modernism – Cézanne, Picasso, Braque, Matisse and Miró – whom he studied with near-scholarly rigour.

Our work belongs to a pivotal moment in Gorky's career: the 1930s, during which the artist deepened his assimilation of Cubism while allowing a sensibility distinctly his own to emerge – one held in tension between formal construction and biomorphic poetry. The composition, intimate in scale, bears witness to his capacity for distilling the essential; the animal form is at once a plastic pretext and an iconographic reminiscence.

Contrary to what Harry Rand¹ has argued, it is telling that Gorky refused to identify by name the forms that appear in his works. Their meaning arose from a different logic altogether – that of affective memory: a colour, a contour, a fragment of silhouette could carry the full weight of an inner world, summoning buried recollections of his Armenian childhood at Khorkom – the maternal garden, embroideries, orchard fruits, faces – without ever surrendering their key². André Breton gave precise articulation to this singular quality on the occasion of the 1945 exhibition at the Julien Levy Gallery. These forms, which he terms "hybrids", are in his words "the resultants produced by the contemplation of a natural spectacle as it combines with the flux of childhood memories and others provoked by extreme concentration upon that spectacle, in an observer endowed, to the rarest degree, with the gift of emotion."³ A definition that applies with particular exactitude to the present work. This territory of memory would pervade the whole of Gorky's œuvre. The touch – precise and assured – reveals the influence of Cézanne while prefiguring the gestural freedom of the great mature canvases.

These years were in truth a profound period of gestation, during which Gorky absorbed with fervour the work of preceding decades. By the close of the decade, he had assembled a complex formal vocabulary that was to serve as an essential link between European Surrealism and the nascent American Abstract Expressionism. The *Khorkom and Garden in Sochi* series, built upon the same thematic territory, embody this crossroads and remain the most significant bodies of work from this period.

The present work is situated precisely within this interval – between the Cézannian discipline of 1927–1929 and the Picassian assimilation of 1930–1936. The animal form, rendered with economy and a flatness inherited from Cézanne, is animated by contours that Picasso himself would not have disowned. Both influences are simultaneously legible, not as contradiction but as stratification. This passage from one master to the other, Gorky undertook not through abandonment but through patient sedimentation.

A tutelary figure of the New York School, Arshile Gorky is today recognised as one of its founding pioneers. It was he who, at the turn of the 1940s, effected the decisive synthesis between Surrealist automatism – inherited from the European exiles Matta, Breton and Léger – and an unprecedented expressive gesturalism that opened the way to what would become Abstract Expressionism. Willem de Kooning, with whom he maintained a close friendship from the late 1920s, was among the first to publicly acknowledge the extent of this debt.

When a critic suggested in 1949 that he might have exercised an influence over Gorky, de Kooning was quick to correct the record: "When I first walked into Arshile's studio, the atmosphere was so beautiful that it gave me a dizzy feeling... I am glad that it is almost impossible to be rid of his powerful influence."⁴ This testimony speaks more eloquently than any other to the singular place Gorky occupied among his peers, and to the genuinely foundational nature of his contribution. This lineage is legible directly in the great *Women* that de Kooning undertook from the early 1950s, in which the organic fragmentation of form and the gestural freedom of touch visibly extend Gorky's teaching. In this sense, his œuvre constitutes a historical hinge without equivalent in the art of the twentieth century. His works are held today in the permanent collections of the Museum of Modern Art, the Whitney Museum of American Art, and Tate Modern, among the world's foremost institutions.

The provenance of the present work is of particular interest. It was acquired by David Burliuk – the Russian-American avant-garde painter known as the "Father of Russian Futurism" – and his wife Mary, both close to Gorky within the New York art milieu of the 1930s. This direct transmission, passing from hand to hand within the same family for over fifty years, confers upon the work an exceptional documentary and historical value.

¹ Harry Rand, *Arshile Gorky : the implications of symbols*, Montclair, London, 1981, p. 54

² Dore Ashton, *Arshile Gorky : regard en amont*, L'échoppe, Paris, 1997, p. 14

³ André Breton, *Le surréalisme et la peinture*, Nouvelle édition revue et corrigée 1928-1965, Gallimard, Paris, 1965, p. 260

⁴ Willem de Kooning, *Letter to the Editor*, *Artnews*, January 1949, p.6.

f 18

JOAN MITCHELL (1925-1992)

SANS TITRE, 1956-1957

Huile sur toile

Oil on canvas

33,5 X 58,5 CM - 13 1/4 X 23 IN.

700 000/900 000 €

PROVENANCE

Collection Marcelle Ferron, Paris/Montreal

Galerie Applicat-Prazan, Paris

Collection privée, New York (depuis 2000)

« La peinture est la seule forme d'art, sauf la photographie de pose, qui soit sans temps. La musique demande du temps pour qu'on l'écoute et un morceau se termine. L'écriture prend du temps et, elle aussi, se termine. Le cinéma a une fin. Les idées et même la sculpture prennent du temps.

La peinture pas. Elle ne finit jamais, elle est la seule chose qui soit continue et tranquille. Alors je peux être très heureuse. »

Joan Mitchell, entretien avec Yves Michaud, 1986



JOAN MITCHELL

SANS TITRE, 1956-1957

Coups de pinceaux vifs en « coups de fouet », travail sur la transparence et coulures rythment cette huile sur toile de Joan Mitchell de 1956-1957. Les lignes acérées bleues et orange mettent en avant le geste de l'artiste, un geste qui l'inscrit directement dans les recherches picturales de son époque. Un fort sentiment d'horizontalité émerge du tableau, en raison du format paysage de la toile et d'une forme ocre brossée en arrière-plan.

La sensibilité de Joan Mitchell à la nature et au paysage est évidente dans bon nombre des œuvres de cette période. À partir du printemps 1956, son travail est d'ailleurs rattaché par les critiques d'art à une expression nouvelle : celle d'« impressionnisme abstrait », qui propose une autre voie à l'expressionnisme abstrait déjà très répandu. L'« impressionnisme abstrait » affirme l'importance de la nature plutôt que du « moi » comme point de départ de l'abstraction. L'expression a été forgée en 1951 par la peintre et critique Elaine De Kooning, avant d'être développée en 1956 par Louis Finkelstein. En citant plusieurs artistes contemporains, dont Mitchell et Philip Guston, Finkelstein note : « le type de vision dans lequel ces artistes sont engagés est fondamentalement impressionniste, car ils repensent l'abstraction en se préoccupant beaucoup plus des qualités de perception de la lumière, de l'espace et de l'air que de la surface picturale » (« New Look : Abstract Impressionism », *Artnews*, n°1, mars 1956, p. 37). Finkelstein insiste sur la possibilité d'une plus grande complexité de l'espace, fondée sur une étude attentive de la nature. De son côté, Mitchell réfléchit assurément à sa relation à l'impressionnisme tout en revendiquant une filiation aux paysages de Van Gogh qu'elle a admiré dans son enfance à l'Art Institute of Chicago et dont elle empruntera plus tard le motif des tournesols.

Notre œuvre est à rapprocher de *The Bridge*, son premier diptyque connu peint en 1956. Nous y retrouvons le travail sur l'horizontalité, les lignes acérées, les jeux de transparence et de coulure. Le titre n'est pas anodin puisqu'à cette période Joan Mitchell voyage sans cesse entre Paris et New York. À l'image de ses voyages entre villes



Joan Mitchell, *The Bridge*, 1956, huile sur toile, 116 x 178 cm, collection privée © Estate of Joan Mitchell. Photo: Kris Graves

et continents, cette œuvre a été peinte à Paris mais exposée pour la première fois à New York. Elle enjambe l'espace et le temps par son thème et sa structure, témoignant de l'importance de la mobilité et de la mémoire dans l'abstraction de Mitchell. Ces nombreux allers-retours entre Paris et New York empêchent l'artiste d'avoir un atelier fixe. Elle déménage souvent ses œuvres et peint pour cette raison de nombreux petits formats. Des tableaux qu'elle appelle « Kline », et qui présentent des marques isolées en bleu et ocre, une production à laquelle appartient certainement notre œuvre.

Notre œuvre a appartenu à Marcelle Ferron, artiste québécoise avec laquelle Joan Mitchell avait exposé à la Galerie Kléber à Paris en 1958 dans le cadre de l'exposition *À propos du baroque : Jean Degottex, Marcelle Ferron, Sam Francis, Simon Hantai, Shirley Jaffe, Marcelle Loubchansky, Joan Mitchell, Judit Reigl, Jean Paul Riopelle*. Ce dernier, compagnon de Joan Mitchell depuis leur rencontre à Paris en 1955, joua vraisemblablement un rôle dans cette mise en relation. Il fréquentait en effet Marcelle Ferron depuis le milieu des années 1940, époque à laquelle ils participèrent ensemble à la fondation du groupe des Automatistes au Québec.

Les années 1956 et 1957 sont une période d'intense réflexion et de changements pour l'artiste. Notre tableau porte en lui le travail sur la couleur qui l'anima toute sa vie, l'attire pour les paysages directement inspirés des impressionnistes et des avant-gardes, et le motif du pont qui aura une postérité importante ; un pont physique et intellectuel entre les États-Unis, son pays d'origine et la France, son pays d'adoption.

« Je suis allée en Europe avec le sentiment de ce paysage. [...] Il y avait des dessins du pont de Brooklyn dans le livre que je lisais. [...] J'ai éprouvé le mal du pays et la nostalgie, et j'ai senti revenir l'image du pont. »

Joan Mitchell, entretien avec Sandler, 27 février 1957



Joan Mitchell dans son studio
 au 77 rue Daguerre, Paris, 1956
 © Photo: Loomis Dean /
 The LIFE Picture Collection / Shutterstock.

Animated by vigorous, whip-like brushstrokes, translucent layering, and cascading drips, this commanding oil on canvas exemplifies Mitchell's painterly language at its most vital. Sharp, incisive lines in blue and orange foreground the artist's gestural hand, situating the work firmly within the dominant pictorial investigations of its era. A pronounced sense of horizontality pervades the composition, arising from the landscape format of the canvas and a broad ochre form brushed loosely across the ground.

Mitchell's enduring sensitivity to nature and landscape is readily apparent throughout her production of this period. From spring 1956, critics began associating her work with a nascent movement termed Abstract Impressionism – a parallel trajectory to the already well-established Abstract Expressionism – which positioned nature, rather than the self, as the primary wellspring of abstraction. The term had been coined in 1951 by the painter and critic Elaine de Kooning, and was elaborated in 1956 by Louis Finkelstein, who singled out Mitchell and Philip Guston as artists engaged in "a type of vision which is fundamentally impressionist, as they are rethinking abstraction with a far greater concern for the perceptual qualities of light, space and air than for the painted surface" (Artnews, no. 1, March 1956, p. 37). Finkelstein emphasised the resulting spatial complexity, grounded in attentive observation of the natural world – a sensibility Mitchell shared, while claiming an affinity with Van Gogh's landscapes, which she had admired since childhood at the Art Institute of Chicago, and whose sunflower motif she would later adopt.

The present work invites comparison with The Bridge, Mitchell's first known diptych, also painted in 1956, with which it shares a preoccupation

with horizontality, incised lines, and an interplay of transparency and drip. The title resonates with particular significance: during this period Mitchell travelled ceaselessly between Paris and New York, and this canvas – painted in Paris yet first exhibited in New York – enacts those very crossings in both theme and structure. The relentless movement between the two cities precluded a permanent studio, obliging the artist to work on a reduced scale. These smaller paintings, which she called "Klines" and which are characterised by isolated marks in blue and ochre, almost certainly include the present work.

Our work was formerly owned by Marcelle Ferron, the Quebec-born artist with whom Joan Mitchell exhibited at the Galerie Kléber in Paris in 1958 as part of the exhibition À propos du baroque, which brought together Jean Degottex, Marcelle Ferron, Sam Francis, Simon Hantai, Shirley Jaffe, Marcelle Loubchansky, Joan Mitchell, Judit Reigl, and Jean Paul Riopelle. The latter, who had been Joan Mitchell's companion since their meeting in Paris in 1955, likely played a role in facilitating this connection. Indeed, he had known Marcelle Ferron since the mid-1940s, when they were both involved in the founding of the Automatistes group in Quebec.

The years 1956 and 1957 represent a period of intense creative reflection and transformation. The present canvas distils the essential preoccupations that would sustain Mitchell throughout her career: a lifelong dialogue with colour, a devotion to landscape rooted in the Impressionist and avant-garde traditions, and the motif of the bridge – physical and intellectual – connecting the United States, her homeland, and France, her beloved country.



f 19

SAM FRANCIS (1923-1994)

SANS TITRE, 1989

Acrylique sur papier

Signé et daté au dos

Acrylic on paper; signed and dated on the reverse

98 X 184 CM - 38^{5/8} X 72^{1/2} IN.

150 000/200 000 €

PROVENANCE

Collection Phillip Kirkeby, Californie

Par descendance au propriétaire actuel

BIBLIOGRAPHIE

Sam Francis: Online Catalogue Raisonné Project, Debra Burchett-Lere ed.,
décrit et reproduit sous le n° SF89-303





f 20

SAM FRANCIS (1923-1994)

SANS TITRE, 1989

Acrylique sur papier

Signé et daté au dos

Acrylic on paper; signed and dated on the reverse

61 X 47 CM - 24 X 18 ^{1/2} IN.

20 000/30 000 €

PROVENANCE

Collection Phillip Kirkeby, Californie

Par descendance au propriétaire actuel

BIBLIOGRAPHIE

Sam Francis: Online Catalogue Raisonné Project, Debra Burchett-Lere ed., décrit et reproduit sous le n° SF89-298

KAREL APPEL PRINTEMPS, 1962

D'une grande puissance chromatique, *Printemps* s'impose comme une œuvre magistrale de la pleine maturité de Karel Appel, exécutée en 1962 – année charnière durant laquelle le documentaire de Jan Vrijman, *The Reality of Karel Appel*, immortalise la fougue du peintre néerlandais face à la toile : on le voit y recourir à ses deux mains, enchaîner les touches amples avec des brosses, utiliser la spatule, le tube de manière directe, tantôt modeler la matière sur le support, tantôt la projeter – procédé dont *Printemps* porte les traces éclatantes.

Sur ce grand format de 130 x 97 cm, Appel déploie avec une liberté souveraine l'arsenal expressif qui fait de lui l'un des artistes les plus singuliers de sa génération. Les figures anthropomorphes et animales – caractéristiques de son vocabulaire pictural issu de l'héritage CoBrA – émergent et se fondent dans une composition tourbillonnante où le jaune solaire, le rouge ardent, le bleu cobalt et le noir d'encre se disputent la surface avec une énergie presque tellurique. La matière, épaisse, modelée au couteau et projetée au pinceau, confère à l'œuvre une présence physique remarquable. Comme l'artiste le confiait lui-même : « *Par la vitesse d'exécution, je joue avec le hasard et je trouve soudain, non sans surprise, une autre réponse inattendue dans les taches qui s'organisent et la force expressive des couleurs.* »

1962 constitue, selon le catalogue de la rétrospective du Musée d'Art Moderne de la Ville de Paris, une sorte d'apogée classique de l'expressionnisme d'Appel. Après quelque temps sans peindre, qui lui avait permis de concentrer une énergie considérable avant de la décharger sur la toile, l'artiste atteint alors un sommet de sa gestualité. *Printemps* s'inscrit précisément dans cette période de plein accomplissement où, comme le note Simon Vinkenoog en 1963, « les formes surgissent à présent d'un fond généralement blanc, qui n'est pas encore sec au moment où Appel y applique, y incruste de force, ses autres couleurs » – description qui s'applique avec une précision frappante à la présente toile, dont le fond ivoire vibre encore sous les empâtements.

Cette période est également celle d'une consécration internationale sans précédent pour l'artiste. En 1960, Appel s'était vu décerner le *Guggenheim International Award* ; l'une de ses toiles était entrée dans les collections du Frans Hals Museum, et une exposition de vingt-huit œuvres chez sa galeriste Martha Jackson avait parcouru les États-Unis. Kenneth B. Sawyer, préfaçant le catalogue de cette exposition, avait alors désigné l'artiste néerlandais comme l'incarnation la plus puissante et la plus vivace de la scène européenne face à la montée du marché américain. *Printemps*, daté de 1962, appartient donc à ce moment de pleine légitimation historique de Karel Appel sur la scène mondiale.

Sur le plan formel, la toile illustre avec éclat ce que le même catalogue définit comme un « chaos positif » – expression chère à l'artiste lui-même – où la gestualité rageuse et le recours à des contrastes chromatiques puissants produisent non pas du désordre, mais une énergie dramatique maîtrisée. On y sent également naître ces « contre-feux » à l'expressionnisme pur : la composition, bien que d'une spontanéité apparente, repose sur une architecture sous-jacente rigoureuse, les masses colorées s'équilibrant dans un rapport savant entre plages ouvertes et densités tourbillonnantes.

Of exceptional chromatic force, Printemps stands as a magisterial work from the full maturity of Karel Appel, executed in 1962 – a pivotal year immortalised by Jan Vrijman's documentary The Reality of Karel Appel, which captured the Dutch painter's unbridled energy before the canvas: working with both hands, alternating broad strokes with brushes, deploying the palette knife and the paint tube directly, by turns modelling the pigment onto the support and hurling it across the surface. Printemps bears the luminous traces of precisely this method.

Across this substantial format – 130 by 97 centimetres – Appel deploys with sovereign freedom the expressive arsenal that marks him as one of the most singular artists of his generation. Anthropomorphic and animal figures, hallmarks of the pictorial vocabulary inherited from his CoBrA years, emerge and dissolve within a swirling composition in which solar yellow, ardent red, cobalt blue, and ink-black contest the surface with an almost telluric energy. The paint, thickly impastoed and worked simultaneously with knife and brush, endows the canvas with a remarkable physical presence. As the artist himself confided: "Through the speed of execution, I play with chance and suddenly find, not without surprise, another unexpected answer in the marks as they organise themselves and in the expressive force of the colours."

The year 1962 represents, according to the catalogue of the retrospective held at the Musée d'Art Moderne de la Ville de Paris, a kind of classical apogee in Appel's expressionism. Following a period of deliberate withdrawal from painting – during which he had accumulated considerable psychic energy before releasing it onto the canvas – the artist achieved a new summit of gestural intensity. Printemps belongs precisely to this moment of fullest accomplishment. Simon Vinkenoog observed in 1963 that "the forms now surge from a generally white ground, which is not yet dry when Appel applies – forcibly encrusts – his other colours into it": a description that applies with striking precision to the present canvas, whose ivory ground still pulses beneath the accumulated impasto.

This period likewise witnessed an unprecedented wave of international recognition for the artist. In 1960, Appel had been awarded the Guggenheim International Award; one of his canvases had entered the collection of the Frans Hals Museum; and an exhibition of twenty-eight works at his dealer Martha Jackson had toured the United States. Kenneth B. Sawyer, in his preface to that exhibition's catalogue, identified the Dutch artist as the most powerful and vital embodiment of the European scene in the face of a rising American market. Dated 1962, Printemps thus belongs to the moment of Appel's fullest historical legitimization on the world stage.

Formally, the canvas brilliantly illustrates what the same catalogue defines as a "positive chaos" – an expression dear to the artist himself – whereby furious gestuality and violent chromatic contrast produce not disorder but a controlled dramatic energy. One senses, too, the emergence of what might be termed counter-fires to pure expressionism: for all its apparent spontaneity, the composition rests upon a rigorous underlying architecture, the colour masses held in equilibrium through a studied tension between open passages and dense, swirling concentrations.

21

KAREL APPEL (1921-2006)

PRINTEMPS, 1962

Huile sur toile

Signée en bas à gauche

Oil on canvas; signed lower left

130 X 97 CM - 51 ^{1/8} X 38 ^{1/4} IN.

100 000/150 000 €

PROVENANCE

Galerie Beyeler, Bâle

Collection Pierrette et Pierre Souleil, Paris (acquis auprès de cette dernière en 1988)

Christie's Paris, Post War & Contemporary Art 'Une passion privée Collection

Pierrette et Pierre Souleil', 5 décembre 2020, lot 11

Acquis lors de cette vente par le propriétaire actuel

EXPOSITION

Bâle, Galerie Beyeler, *Karel Appel*, 26 mars-4 juin 1988, reproduit sous le n°12
du catalogue de l'exposition

« J'ai toujours commencé spontanément mes tableaux dans l'abstraction, avec des taches, des traits de pinceau que je détruisais par la suite. Je me sentais plein, je regardais la toile, la matière agissait sur mon imagination, prenait toutes sortes de ressemblances. Je commence à peindre par les éléments que Mathieu, avec son hérité de latin et d'aristocrate, doit au contraire s'efforcer d'oublier. Il reste classique, tandis que le tachisme est une forme de kitsch baroque. On pourrait peut-être définir ma technique comme de l'expressionnisme imaginaire. »

Karel Appel, cité dans Simon Vinkenoog,
L'Histoire de Karel Appel,
Paris, Éditions Galilée, 1963, p. 2406



22

MICHEL MACRÉAU (1935-1995)

DENTS, 1989

Huile sur Isorel

Signé des initiales et daté en bas à gauche

Oil on masonite; signed with the artist's initials and dated lower left

158 X 130 CM - 62 1/4 X 51 1/8 IN.

15 000/20 000 €

PROVENANCE

Collection Dr. Jacques Martineau, Châteaufort

Galerie Barbier-Beltz, Paris

Versailles Enchères Perrin-Royère-Lajeunesse, 29 juin 2003, lot 152

Millon & Cornette de Saint Cyr, 9 février 2010, lot 258

Collection privée, France

Nous remercions le Comité Michel Macréau, représenté par Claudie Macréau, Jean-Dominique Jacquemond et David Pluskwa, qui a aimablement confirmé l'authenticité de cette œuvre

Elle sera incluse dans les archives et reproduite dans le Catalogue raisonné actuellement en préparation

Un certificat pourra être délivré par le Comité Michel Macréau à la demande de l'acquéreur



23

GASTON CHAISSAC (1910-1964)

BOUQUET DE FLEURS EN POT SUR FOND GRIS, VERS 1948

Huile sur toile

Signée en bas à droite

Oil on canvas; signed lower right

123 X 63 CM - 48 ^{3/8} X 24 ^{3/4} IN.

30 000/50 000 €

PROVENANCE

Collection privée, Monaco

Artcurial, 4 décembre 2019, lot 289

Acquis lors de cette vente par le propriétaire actuel

Une copie du certificat de Monsieur Thomas Le Guillou, en date du 27 mai 2011, sera remise à l'acquéreur (original perdu)

« Je ne me dis pas artiste, je ne me dis pas poète, mais je me sens artiste, je me sens poète parfois. Je me sens paysan. Je me sens traceur de pistes, guide. Je me sens dompteur. Je me sens prêtre. Je me sens voyageur. Et je me sens surtout le spectateur d'une pièce où tous les hommes et tout ce qui existe sur la terre jouent un rôle. Je me sens un soldat qui doit lutter pour la paix. Je me sens tout ... »

Lettre de Chaissac à Raymond Queneau,
mars 1946, Gazogène, juillet 1991





24

PIERRE BONNARD (1867-1947)

CHEVAL MARIN

Bronze à patine brune

Signé du monogramme et numéroté 16/24

Bronze with brown patina; signed with the monogram and numbered 16/24

11,5 X 18 X 11 CM - 4 1/2 X 7 1/8 X 4 3/8 IN.

3 000/5 000 €

PROVENANCE

Christie's Londres, 10 décembre 1968

Galerie Koller, Zurich, 1er décembre 1999, lot 1163

Piasa, 10 avril 2002, lot 138

Collection privée, France

BIBLIOGRAPHIE

Pierre Kjellberg, *Les Bronzes du XIX^e siècle, Dictionnaire des sculpteurs*, Éditions de l'Amateur, Paris, 1987, listé pp. 107-108

Anne Pingot, *Bonnard sculpteur catalogue raisonné*, Éditions Musée d'Orsay, Nicolas Chaudun, Paris, 2006, décrit et reproduit pp. 122-125

Antoine Terrasse, *Bonnard*, Éditions Gallimard, Paris, 1988, listé p. 86

Nationalmuseum Stockholm: illustrated catalogue, *Swedish and European sculpture*, Éditions Nationalmuseum, Stockholm, 1999, décrit et reproduit sous le n°2054 p. 264

NOTE

Cette sculpture était destinée à servir d'encrier, un réservoir se situant à côté de la croupe du cheval

25

KAREL APPEL (1921-2006)

SANS TITRE, 1956

Acrylique, gouache et pastel sur carton

Signé en bas à droite

Contresigné et daté au dos

Acrylic, gouache and pastel on cardboard; signed lower right; signed and dated on the reverse

50 X 65 CM - 19 3/4 X 25 5/8 IN.

10 000/15 000 €

PROVENANCE

Collection Paul Haïm, Paris

Collection privée, Paris

Christie's Paris, 5 décembre 2006, lot 127

Opera Gallery, Paris

Acquis auprès de cette dernière par le propriétaire actuel





26
JEAN-MICHEL ATLAN (1913-1960)

SANS TITRE, 1954
 Pastel sur papier
 Signé et daté '54' en bas à gauche
Pastel on paper; signed and dated '54' lower left
 25 X 32,5 CM - 9 7/8 X 12 3/4 IN.
 2 000/3 000 €

Un certificat de Monsieur Jacques Elbaz sera remis à l'acquéreur



27
JULIUS BISSIER (1893-1965)

24.4.58, 1958
 Tempera sur toile contrecollée sur papier
 Signée, localisée et datée 'Basel 24.4.58' en bas
Tempera on canvas laid on paper; signed, located and dated 'Basel 24.4.58' at the bottom
 21 X 21 CM - 8 1/4 X 8 1/4 IN.
 800/1 200 €

PROVENANCE
 Galerie Daniel Gervis, Paris
 Collection privée, France



28

FRANCISCO TOLEDO (1940-2019)

SANS TITRE

Gouache et aquarelle sur papier

Signé en bas à droite

Gouache and watercolor on paper; signed lower right

59 X 45,5 CM - 23 1/4 X 17 7/8 IN.

2 000/3 000 €

PROVENANCE

Collection Maurice Rheins, Paris

Par descendance au propriétaire actuel



29

FRANCISCO TOLEDO (1940-2019)

SANS TITRE

Gouache et aquarelle sur papier

Signé en bas à droite

Gouache and watercolor on paper; signed lower right

47 X 63 CM - 18 1/2 X 24 3/4 IN.

2 000/3 000 €

PROVENANCE

Collection Maurice Rheins, Paris

Par descendance au propriétaire actuel



30

FRANCISCO TOLEDO (1940-2019)

SANS TITRE

Aquarelle et encre sur papier

Signé en bas à droite

Watercolor and ink on paper; signed lower right

24 X 30,5 CM - 9 1/2 X 12 IN.

1 000/1 500 €

PROVENANCE

Collection Maurice Rheins, Paris

Par descendance au propriétaire actuel



31

YURI KUPER (né en 1940)

TULIPE

Huile sur toile

Signée en bas à droite

Oil on canvas; signed lower right

97 X 146 CM - 38 1/4 X 57 1/2 IN.

3 000/5 000 €

PROVENANCE

Opera Gallery

Acquis auprès de cette dernière par le propriétaire actuel



32

MIMMO ROTELLA (1918-2006)

SANS TITRE, 1992

Affiches lacérées sur toile

Signée et datée au dos

Torn posters on canvas; signed and dated on the reverse

69,5 X 49,5 CM - 27 ^{3/8} X 19 ^{1/2} IN.

4 000/6 000 €

PROVENANCE

Collection privée, Paris

Tajan Monaco, 28 juillet 2009, lot 51

Acquis lors de cette vente par le propriétaire actuel

Un certificat de l'artiste sera remis à l'acquéreur

33

CLAUDE VIALLAT (né en 1936)

SANS TITRE (216/2010), 2010

Acrylique sur bâche

Datée et numérotée '216' sur une étiquette de l'artiste agrafée au dos
Acrylic on tarpaulin; dated and numbered '216' on an artist's label affixed to the reverse

164 X 80 CM - 64 ^{5/8} X 31 ^{1/2} IN.

10 000/15 000 €

PROVENANCE

Galerie Brugier-Rigail, Paris

Acquis auprès de cette dernière par le propriétaire actuel

Un certificat de l'artiste, en date du 18 mars 2013, sera remis à l'acquéreur





34

KRIKI (né en 1965)
LE GYMNASIUM, 2003

Acrylique sur toile

Signée en bas à gauche

Contresignée, titrée et datée au dos

Acrylic on canvas; signed lower left; signed, titled and dated on the reverse

114 X 146 CM - 4 ^{7/8} X 57 ^{1/2} IN.

6 000/8 000 €

PROVENANCE

Opera Gallery, Paris

Acquis auprès de cette dernière par le propriétaire actuel



35

HERVÉ DI ROSA (né en 1959)

LE 14 RENÉ

Acrylique sur toile

Signée et titrée au centre

Acrylic on canvas; signed and titled in the center

163 X 163 CM - 64 1/8 X 64 1/8 IN.

15 000/20 000 €

Une photo-certificat de l'artiste sera remis à l'acquéreur



36

BEN (1935-2024)

LO QUE CUENTA ES EL CORAJE, 2000

Acrylique sur toile

Signée et datée au dos

Acrylic on canvas; signed and dated on the reverse

50 X 61 CM - 19 ^{3/4} X 24 IN.

5 000/7 000 €

Cette œuvre est inscrite dans la base de données du Catalogue Raisoné de l'artiste sous le n°3507

Nous remercions Madame Eva Vautier pour les informations qu'elle nous a aimablement communiquées



37

HERVÉ DI ROSA (né en 1959)

LES DEUX NIGAUDS EN VOITURE, 2008

Résine de polyester peinte

Signée, datée '08' et numérotée 5/8

Painted polyester resin; signed, dated '08' and numbered 5/8

50 X 80 X 65 CM - 19 ^{3/4} X 31 ^{1/2} X 25 ^{5/8} IN.

3 000/5 000 €

EXPOSITION

Paris, La Maison rouge, *Plus jamais seul, Hervé Di Rosa et les arts modestes*,

22 octobre 2016-22 janvier 2017, reproduit p. 70 du catalogue de l'exposition (un autre exemplaire)



38

HERVÉ DI ROSA (né en 1959)

HOMMAGE À CLOVIS, 2008

Acrylique sur toile

Titrée en bas au milieu, signée et datée '08' en bas à droite

Acrylic on canvas; titled lower middle, signed and dated '08' lower right

116 X 89 CM - 45 5/8 X 35 IN.

6 000/8 000 €

PROVENANCE

Collection privée, Paris

EXPOSITIONS

Auvers-sur-Oise, Hôtel des ventes, *Exposition 1 autour de Clovis Trouille*, 12-14 juin 2008, reproduit sous le n°57 p. 23 du catalogue de l'exposition/vente

L'Isle-Adam, Musée d'art et d'histoire Louis Senleçq, 28 novembre 2009-7 mars 2010 ; Charleville-

Mézières, Musée Arthur Rimbaud, 15 mai-21 septembre 2010 ; Laval, Musée du Vieux-Château,

16 octobre 2010-16 janvier 2011, *'Voyous, voyants, voyeurs' Autour de Clovis Trouille (1889-1975)*, reproduit sous le n°10 p. 99 du catalogue de l'exposition



39

PETER KLASSEN (né en 1935)

IRON LADY I/L 42, 2000

Technique mixte et système électrique

Signé, titré et daté au dos

Mixed media and electrical system; signed, titled and dated on the reverse

61 X 50 CM - 24 X 19 5/8 IN

2 000/3 000 €

40

GÉRARD SCHLOSSER (1931-2022)

C'EST LE DOS, 2006

Acrylique sur toile sablée

Signée, titrée 'Dans le dos' et datée au dos

Acrylic and sand on canvas; signed, titled and dated on the reverse

80 X 80 CM - 31 1/2 X 31 1/2 IN.

10 000/15 000 €

PROVENANCE

Galerie Laurent Strouk, Paris

Collection Bob Jeudy, Paris

Collection privée, France

EXPOSITION

Paris, Grand Palais, ART Paris O6, Galerie Laurent Strouk, 16-20 mars 2006, reproduit p. 7 du catalogue de l'exposition

BIBLIOGRAPHIE

Bernard Noël, *Gérard Schlosser*, Éditions Cercle d'Art, Paris, 2008, reproduit sous le n°123 p. 153

Art Absolument, n°33, janvier-février 2010, reproduit p. 51

Gérard Schlosser et Pearl Huart-Cholley, *Gérard Schlosser, Catalogue Raisonné, L'Œuvre peint 1948-2019*, Éditions Mare & Martin, Paris, 2020, décrit et reproduit sous le n°887 p. 303





41

GÉRARD TITUS-CARMEL (né en 1942)

INTÉRIEURS, PEINTURE #20, 1988

Huile sur toile

Signée et datée '88' en bas à droite

Contresignée, titrée et datée au dos

Oil on canvas; signed lower right; signed, titled and dated on the reverse

146 X 114 CM - 57 ^{1/2} X 44 ^{7/8} IN.

2 000/3 000 €

EXPOSITION

Paris, Galerie Lelong, *Titus-Carmel, Intérieurs 1987/1988*, 1989, reproduit p. 17 du catalogue de l'exposition

42

ANTHONY CARO (1924-2013)

TABLE PIECE 'FEE-FO-FUM', 1988-1989

Acier rouillé et ciré

Steel, rusted and waxed

75 X 82,5 X 40,5 CM - 29 ¹/₂ X 32 ¹/₂ X 16 IN.

15 000/20 000 €

PROVENANCE

Galerie Lelong, Paris

Collection privée, France

BIBLIOGRAPHIE

Karen Wilkin, *Caro*, éditions Prestel, Munich, 1991, reproduit sous le n°109

Dieter Blume, *Anthony Caro, Catalogue Raisonné Vol. IX, Table and Related Sculptures 1989-1990,*

Miscellaneous Sculptures 1987-1989, Bronze Sculptures 1989-1990, Steel Sculptures 1989-1990, édition

Galerie Wentzel, Cologne / Annely Juda Fine Art, Londres / André Emmerich Gallery, New York, 1994,

décrit et reproduit p. 128 sous le n°1942





43

ALEXANDRE ISTRATI (1915-1991)

SANS TITRE, 1967

Huile sur toile

Signée en bas vers la gauche

Contresignée et datée au dos

Oil on canvas; signed lower left; signed and dated on the reverse

24 X 33 CM - 9 1/2 X 13 IN.

500/700 €

44

ALBERTO GUZMÁN (1927-2017)

SANS TITRE, 1966

Acier soudé et socle en aluminium

Signé des initiales et daté '66'

Welded steel and aluminum base; signed with the artist's initials

and dated '66'

HAUT. 23 CM - 9 IN.

800/1 200 €





45

JEAN-PIERRE PINCEMIN (1944-2005)

SANS TITRE, 1983

Huile sur papier

Signé et daté au dos

Oil on paper; signed and dated on the reverse

45 X 41 CM - 17 ^{3/4} X 16 ^{1/8} IN.

2 000/3 000 €



46

ALBERTO GUZMÁN (1927-2017)

SANS TITRE, 1974

Aluminium soudé et socle en aluminium

Signé et daté '74'

Welded aluminum and aluminum base; signed and dated '74'

21 X 29 X 15 CM - 8 ^{1/4} X 11 ^{3/8} X 5 ^{7/8} IN.

1 500/2 000 €



47

FUTURA 2000 (né en 1955)

SANS TITRE, CIRCA 2007

Peinture aérosol et marqueur sur papier

Signé en bas à droite

Spray paint and marker on paper; signed lower right

72 X 54 CM - 28^{3/8} X 21^{1/4} IN.

5 000/7 000 €



48

FUTURA 2000 (né en 1955)

MEET ME AT THE CORNER, 1988-1989

Peinture aérosol sur toile

Signée, titrée et datée au dos

Spray paint on canvas; signed, titled and dated on the reverse

88,5 X 106 CM - 34 ^{7/8} X 41 ^{3/4} IN.

25 000/35 000 €

PROVENANCE

Collection Odile et Georges Courrèges

Collection privée, France

EXPOSITION

Vire-Normandie, Musée de Vire, *Futura 2000, Œuvres récentes*, 4 mars-30 avril 1989, reproduit dans le catalogue de l'exposition (n.p.)



49

ERRÓ (né en 1932)

HOME AFTER HUNTING (FROM THE AGGRESSION SERIES), 1967-1968

Collage sur papier

Collage on paper

69 X 29,5 CM - 27 ^{1/8} X 11 ^{5/8} IN.

1 500/2 000 €

EXPOSITION

Paris, Loeve&Co, *Erró, Collages 1959-1978*, 17 mars-30 avril 2022

BIBLIOGRAPHIE

Erró, Catalogue Général, Éditions du Chêne, Paris, 1976, n°20 p. 136 (la toile)

50

ERRÓ (né en 1932)

SANS TITRE, 2017

Collage sur papier

Signé et daté au dos

Collage on paper; signed and dated on the reverse

29 X 17,5 CM - 11 ^{3/8} X 6 ^{7/8} IN.

600/800 €

51

ERRÓ (né en 1932)

SANS TITRE, 2017

Collage sur papier

Signé et daté au dos

Collage on paper; signed and dated on the reverse

26 X 11,5 CM - 10 ^{1/4} X 4 ^{1/2} IN.

600/800 €

52

ERRÓ (né en 1932)

SANS TITRE, 2017

Collage sur papier

Signé et daté au dos

Collage on paper; signed and dated on the reverse

31 X 27,5 CM - 12 ^{1/4} X 10 ^{7/8} IN.

800/1 200 €





53

ERRÓ (né en 1932)

SANS TITRE, 2018

Acrylique sur toile

Signée et datée au dos

Acrylic on canvas; signed and dated on the reverse

144 X 99 CM - 56 ^{3/4} X 39 IN.

10 000/15 000 €

Un certificat de l'artiste sera remis à l'acquéreur



54

ERRÓ (né en 1932)

RED RIBBONS, 2012

Acrylique sur toile

Signée et datée au dos

Acrylic on canvas; signed and dated on the reverse

38 X 55 CM - 15 X 21 ^{5/8} IN.

5 000/7 000 €

PROVENANCE

Galerie Alexis Lartigue, Paris

Acquis auprès de cette dernière par le propriétaire actuel

BIBLIOGRAPHIE

Erró, 2007-2012, Catalogue Général, Éditions Hazan, Paris, 2012, décrit et reproduit sous le n°423 p. 191



55

ERRÓ (né en 1932)

CIRCUS WAY, 2019

Acrylique sur toile

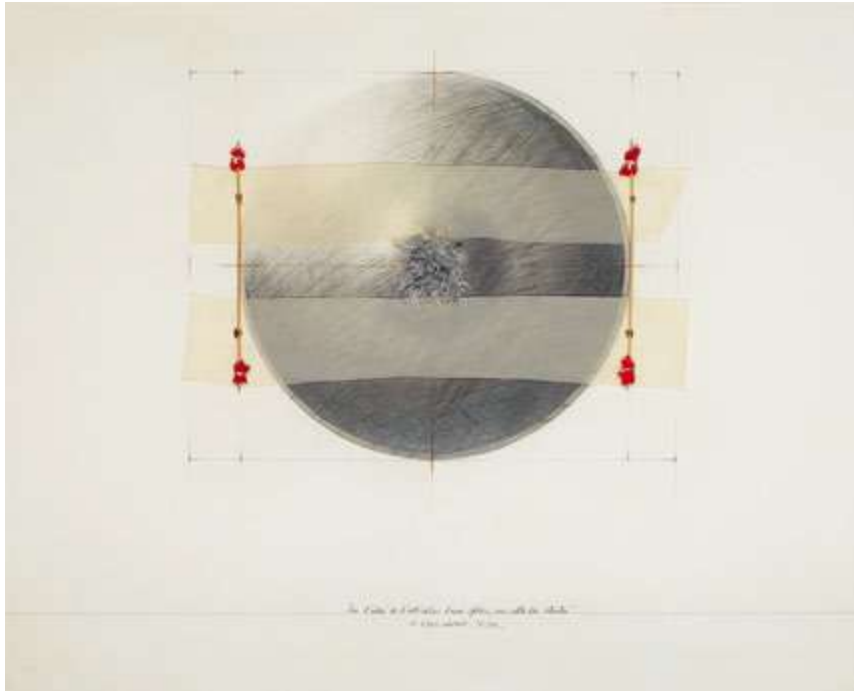
Signée et datée au dos

Acrylic on canvas; signed and dated on the reverse

144 X 99 CM - 56 3/4 X 39 IN.

10 000/15 000 €

Un certificat de l'artiste sera remis à l'acquéreur



56

GÉRARD TITUS-CARMEL (né en 1942)

SUR L'IDÉE DE L'ALTÉRATION D'UNE SPHÈRE, SUR CELLE DES 'STRATES', 1971-1974

Technique mixte sur papier

Signé, titré et daté '71/74' en bas au milieu

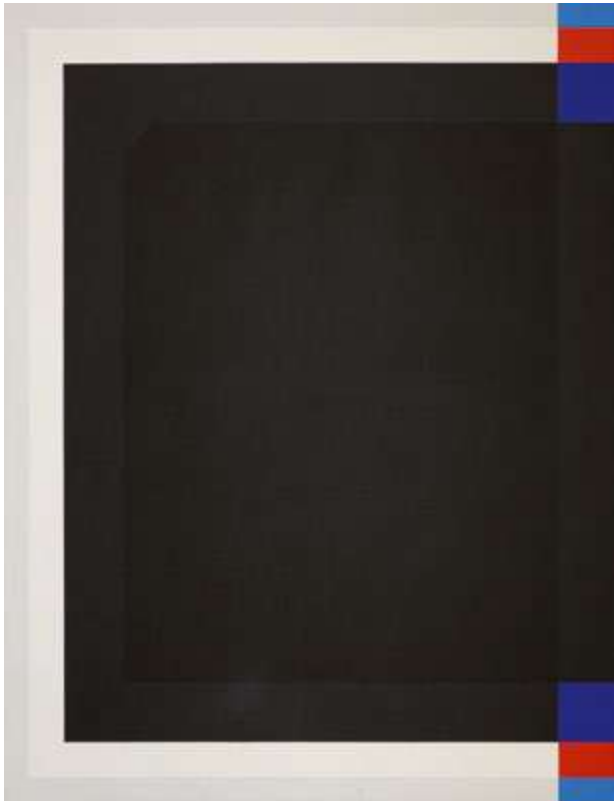
Mixed media on paper; signed, titled and dated '71/74' lower middle

52 X 63,5 CM - 20 1/2 X 25 IN.

600/800 €

EXPOSITION

Paris, Loeve&Co, *Réalistes européens ?*, 10 mai-11 juin 2022



57

ROGER-FRANÇOIS THÉPOT (1925-2003)

OUVERTURE PAR DEUX, 1975

Acrylique sur toile

Signée, titrée et datée au dos

Acrylic on canvas; signed, titled and dated on the reverse

155 X 120 CM - 61 X 47 ¹/₄ IN.

1 000/1 500 €



58

ROGER-FRANÇOIS THÉPOT (1925-2003)

OUVERTURE PAR DEUX N°2, 1976

Acrylique sur toile

Signée, titrée et datée au dos

Acrylic on canvas; signed, titled and dated on the reverse

160 X 121 CM - 63 X 47 ⁵/₈ IN.

1 000/1 500 €



59

ALECOS FASSIANOS (1935-2022)

LE PRINTEMPS, 1975

Crayons de couleur sur papier

Signé et daté en haut à gauche, titré en haut à droite

Colored pencil on paper; signed and dated upper left, titled upper right

66 X 50 CM - 26 X 19 3/4 IN.

1 500/2 000 €



60

EUGÈNE LEROY (1910-2000)

PLAGE AVEC VOITURE D'ENFANT

Fusain sur papier

Signé en bas à droite

Charcoal on paper; signed lower right

48 X 63 CM - 18 7/8 X 24 3/4 IN.

500/700 €

PROVENANCE

Galerie Jean Brolly, Paris

Collection privée, Paris

61

GABRIEL POMERAND (1926-1972)

SANS TITRE

Technique mixte sur Isorel

Signé en bas à gauche

Mixed media on masonite; signed lower left

24 X 33 CM - 9 1/2 X 13 IN.

2 000/3 000 €



62

GÉRARD TITUS-CARMEL (né en 1942)

SANS TITRE (NUANCES), 1970

Crayon, encre et collage sur papier

Signé et daté '70' au centre

Pencil, ink and collage on paper; signed and dated '70' in the center

49,5 X 65 CM - 19 1/2 X 25 5/8 IN.

500/700 €

EXPOSITION

Paris, Loeve&Co, *Réalistes européens ?*, 10 mai-11 juin 2022

63

GÉRARD TITUS-CARMEL (né en 1942)

SANS TITRE (SÉRIE CRYPTIQUES), 1972

Crayon et encre sur papier

Signé et daté '72' au centre

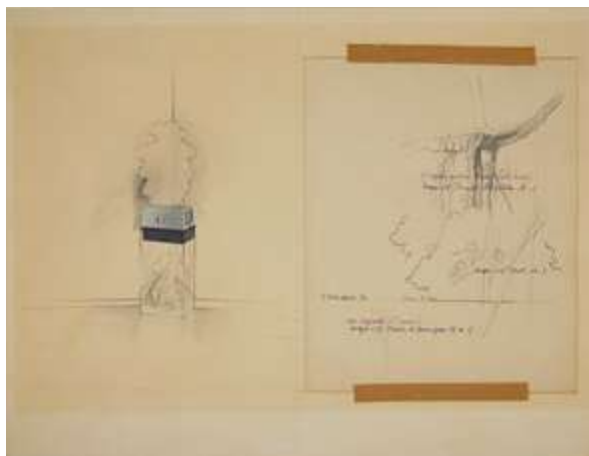
Pencil and ink on paper; signed and dated '72' in the center

74 X 109 CM - 29 1/8 X 42 7/8 IN.

500/700 €

EXPOSITION

Paris, Loeve&Co, *Réalistes européens ?*, 10 mai-11 juin 2022





64

ROLAND TOPOR (1938-1997)

SANS TITRE, 1969

Encre et aquarelle sur papier

Signé et daté en bas à droite

Ink and watercolor on paper; signed and dated lower right

20,5 X 26,5 CM - 8 ¹/₈ X 10 ³/₈ IN.

1 000/1 500 €

EXPOSITION

Paris, Loeve&Co, *Roland Topor, Inédit*, 16 septembre-30 octobre 2021

65

ROLAND TOPOR (1938-1997)

ALICE ET LE LAPIN BLANC (POUR LE CALENDRIER DE LA BANQUE
VEUVE MORIN-PONSE), 1984

Encre et pastel sur papier

Signé en bas à gauche et titré en bas au milieu

Ink and pastel on paper; signed lower left and titled lower middle

24 X 32 CM - 9 ¹/₂ X 12 ⁵/₈ IN.

1 000/1 500 €



66

MARYAN (1927-1977)

PERSONNAGE, 1963

Pastel sur papier

Signé et daté '63' en bas à droite

Pastel on paper; signed and dated '63' lower right

73 X 51 CM - 28 ^{3/4} X 20 ^{1/8} IN.

2 000/3 000 €

L'authenticité de cette œuvre a été confirmée par Monsieur Rémi Violland

L'œuvre est référencée dans les archives The Estate of Maryan



67

JEAN JANSEM (1920-2013)

SANS TITRE, VERS 1950-1960 (i) - SANS TITRE, VERS 1950-1960 (ii)

(i) Encre sur papier

Signé en bas à droite

Ink on paper; signed lower right

(ii) Encre sur papier

Signé en bas à gauche

Ink on paper; signed lower left

48,5 X 68 CM (i)(ii) - 19 1/8 X 26 3/4 IN. (i)(ii)

2 000/3 000 €

f 68

JEAN JANSEM (1920-2013)

LE TRIOMPHE DE LA MORT, 2000

Huile sur toile

Signée en bas à gauche

Oil on canvas; signed lower left

150 X 200 CM - 59 X 78 3/4 IN.

12 000/18 000 €

EXPOSITION

Paris, Galerie Matignon, *Massacres*, 2001, décrit et reproduit pp. 41 et 62 du catalogue de l'exposition

Cette œuvre est enregistrée dans les archives de l'association « Les Amis de Jean Jansem »

Elle figurera dans le catalogue critique de l'œuvre peint de Jean Jansem, actuellement en préparation par l'association « Les Amis de Jean Jansem »





f 69

JEAN JANSEM (1920-2013)

LA LAGUNE À VENISE, 1968-1969

Huile sur papier marouflé sur toile

Signé en bas à droite

Oil on paper laid on canvas; signed lower right

50 X 65 CM - 19 ^{3/4} X 25 ^{5/8} IN.

8 000/12 000 €

PROVENANCE

Galerie Emmanuel David et Maurice Garnier, Paris

Collection privée, Europe

Cette œuvre est enregistrée dans les archives de l'association « Les Amis de Jean Jansem »

Elle figurera dans le catalogue critique de l'œuvre peint de Jean Jansem, actuellement en préparation par l'association « Les Amis de Jean Jansem »



70

BERNARD BUFFET (1928-1999)

BATEAU ET BARQUE À MARÉE BASSE, 1973

Crayon sur papier

Signé et dédié 'Pour Daniel en souvenir amical' en haut à gauche

Daté en bas à droite

Pencil on paper; signed and dedicated 'Pour Daniel en souvenir amical' upper left; dated lower right

36 X 30 CM - 14 ¹/₈ X 11 ³/₄ IN.

5 000/7 000 €

L'authenticité de cette œuvre a été confirmée par la Galerie Maurice Garnier



71
JACQUES PRÉVERT (1900-1977)
 SANS TITRE
 Collage et gouache sur papier monté sur papier
 Signé et dédié en bas à droite
Collage and gouache on paper mounted on paper; signed and dedicated lower right
 31,5 X 23,5 CM - 12 ³/₈ X 9 ¹/₄ IN.
 2 000/3 000 €

EXPOSITION
 Paris, Loeve&Co, Jacques Prévert - Images avec de la colle et des ciseaux,
 6 avril-27 mai 2023



72
JACQUES PRÉVERT (1900-1977)
 SANS TITRE, 1963
 Collage sur carte postale montée sur papier
 Signé et daté 'Eté 1963' en bas à droite
Collage on postcard mounted on paper; signed and dated 'Eté 1963' lower right
 26,5 X 21 CM - 10 ³/₈ X 8 ¹/₄ IN.
 1 000/1 500 €

EXPOSITION
 Paris, Loeve&Co, Jacques Prévert - Images avec de la colle et des ciseaux,
 6 avril-27 mai 2023



73
JACQUES PRÉVERT (1900-1977)
 SANS TITRE, 1952
 Collage sur carte postale
 Signée au dos
Collage on postcard; signed on the reverse
 15 X 10,5 CM - 5 ⁷/₈ X 4 ¹/₈ IN.
 1 000/1 500 €

PROVENANCE
 Collection Marcel et Germaine Duhamel, Paris
 Collection Docteur Paul Charbit, Nice
 Collection privée, Paris

EXPOSITION
 Paris, Loeve&Co, Jacques Prévert - Images avec de la colle et des ciseaux,
 6 avril-27 mai 2023



74

ENRICO BAJ (1924-2003)

LA MONTAGNA BIANCA, 1957

Huile sur toile

Signée en bas à gauche

Contresignée, titrée et datée au dos

Oil on canvas; signed lower left; signed, titled and dated on the reverse

90 X 69,5 CM - 35 ^{3/8} X 27 ^{3/8} IN.

8 000/12 000 €

PROVENANCE

Collection Maurice Rheins, Paris

Par descendance au propriétaire actuel

Un certificat de Madame Roberta Cerini Baj sera remis à l'acquéreur



75
MAX PAPART (1911-1994)
 LE COMPOTIER ROSE, 1959
 Huile sur panneau
 Titré, signé et daté '59' en bas à droite
Oil on panel; titled, signed and dated '59'
lower right
 34,5 X 41 CM - 13 ⁵/₈ X 16 ¹/₈ IN.
 800/1 200 €

76
MARCEL COUCHAUX (1877-1939)
 NATURE MORTE AU ROUGET
 Huile sur toile
 Signée en bas à droite
Oil on canvas; signed lower right
 45 X 88 CM - 17 ³/₄ X 34 ⁵/₈ IN.
 1 500/2 000 €





77

MAX PAPART (1911-1994)

LE PETIT MODÈLE, 1957

Huile sur toile

Signée et datée '57' en bas à droite

Contresignée, titrée et datée 'MCMLVII' au dos

Oil on canvas; signed and dated '57' lower right; signed, titled and dated 'MCMLVII' on the reverse

55 X 46 CM - 21 ⁵/₈ X 18 ¹/₈ IN.

1 000/1 500 €



78

GIORGIO DI CHIRICO (1888-1978)

ODALISQUE, 1930

Crayon sur papier

Signé en haut à droite

Pencil on paper; signed upper right

10 X 14 CM - 4 X 5 1/2 IN.

3 000/5 000 €

PROVENANCE

Galerie Alexander Iolas, Genève

Galerie Brigitte Schehadé, Paris

Collection privée, France (depuis 1983)

Un certificat de la Fondazione Giorgio e Isa Di Chirico sera remis à l'acquéreur



79

ANDRÉ HAMBOURG (1909-1999)

NU AU DRAP BLEU

Huile sur Isorel

Signé en bas à gauche

Oil on masonite; signed lower left

33 X 55 CM - 13 X 21 5/8 IN.

3 000/5 000 €

PROVENANCE

Galerie Honfleur, Honfleur

Collection privée, France

Nous remercions le Comité André Hambourg qui a aimablement confirmé l'authenticité de cette œuvre

Elle sera incluse dans l'additif au Catalogue raisonné actuellement en préparation par le Comité André Hambourg (Lydia Harnbourg, Annie Madet Vache, Patrick Dantec)

Un certificat pourra être délivré par le Comité André Hambourg à la demande de l'acquéreur



80

PIERRE-AUGUSTE RENOIR (1841-1919) et **RICHARD GUINO** (1890-1973)

BUSTE DE MADAME RENOIR

Bronze à patine brune

D'après le plâtre original conçu en 1916

Signé et numéroté 5/8

Fondeur Valsuani

Bronze with brown patina; after the original plaster from 1916; signed and numbered 5/8; Valsuani Foundry

HAUT. 50 CM - 19 ^{3/4} IN.

8 000/12 000 €

BIBLIOGRAPHIE

Paul Haesaerts, *Renoir: sculptor*, Reynal & Hitchcock, New York, 1947, décrit sous le n°18 p. 42 et reproduit sous le n°XXXV (le plâtre)

ŒUVRES EN RAPPORT

Pierre-Auguste Renoir et Richard Guino, *Madame Renoir*, 1916, buste en mortier polychrome, Haut. 82,4 cm, conservé au Musée d'Orsay (RF 2764)

Pierre-Auguste Renoir, *Portrait d'Aline Charigot*, vers 1885, huile sur toile, 65,4 x 54 cm, conservée au Philadelphia Museum of Art (W1957-1-1)

Nous remercions Madame Corinne Guino qui a aimablement confirmé l'authenticité de cette œuvre



Pierre-Auguste Renoir, *Portrait d'Aline Charigot*, vers 1885, Philadelphia Museum of Art, DR

Pierre-Auguste Renoir et Richard Guino, *Madame Renoir*, 1916, Musée d'Orsay, DR



81

ÉLIE ANATOLE PAVIL (1873-1944)

PÊCHEUR SUR LES QUAIS À PARIS

Huile sur toile

Signée en bas à gauche

Oil on canvas; signed lower left

60 X 81 CM - 23 ^{5/8} X 31 ^{7/8} IN.

4 000/6 000 €



82

HENRY VALENSI (1883-1960)
LES DERVICHES TOURNEURS, 1922

Aquarelle sur carton

Signé, daté, titré et situé 'Constantinople' en bas à gauche

Watercolor on cardboard; signed, dated, titled and located

'Constantinople' lower left

20 X 32,5 CM - 7 ^{7/8} X 12 ^{3/4} IN.

2 000/3 000 €

Un certificat de Monsieur Didier Vallens, Président de l'Association des Ayants Droit du Peintre Henry Valensi (AADPHV), en date du 27 novembre 2014, sera remis à l'acquéreur

83

LÉONOR FINI (1907-1996)

SANS TITRE

Encre sur papier

Signé en bas à droite

Ink on paper; signed lower right

9 X 40 CM - 3 ^{1/2} X 15 ^{3/4} IN.

800/1 200 €





84

PIERRE-CÉSAR LAGAGE (1911-1977)

L'INDUSTRIE TEXTILE DANS SON ÉVOLUTION, VERS 1950

Huile sur carton, diptyque

Signé en bas à droite

Oil on cardboard, diptych; signed lower right

46 X 31 CM CHACUN - 18 1/8 X 12 1/4 IN. EACH

800/1 200 €

ŒUVRE EN RAPPORT

Pierre-César Lagage, *L'Industrie textile dans son évolution* (diptyque), vers 1950, huile sur contreplaqués, 187,9 x 109,9 cm, décrit et reproduit dans André Diligent, Bruno Gaudichon, *Roubaix, La Piscine, Les Collections*, Gallimard, Paris, 2011, sous le n°331 p. 177

Nous remercions La Piscine, musée d'art et d'industrie de Roubaix pour les informations qui nous ont été aimablement communiquées



85
ANNA BOCH (1848-1936)
BOUQUET DE FLEURS
Aquarelle sur papier
Signé en bas à droite
Watercolor on paper; signed lower right
28,5 X 24 CM - 11 1/4 X 9 1/2 IN.
1 000/1 500 €

86
SERGE MENDJISKY (1929-2017)
BOUQUET DE FLEURS
Huile sur toile
Signée en bas à droite
Oil on canvas; signed lower right
41 X 27 CM - 16 1/8 X 10 5/8 IN.
400/600 €





87

RAOUL DUFY (1877-1953)

LA CALÈCHE

Crayon sur papier

Cachet de l'atelier (L.702f) en bas à droite

Pencil on paper; artist's workshop stamp (L.702f) lower right

24,5 X 31 CM - 9 5/8 X 12 1/4 IN.

1 500/2 000 €

Un certificat de Madame Fanny Guillon-Laffaille, en date du 9 décembre 1999, sera remis à l'acquéreur



88
PIERRE DUMONT (1884-1936)
LA RUE DAMIETTE À ROUEN
Huile sur toile
Signée en bas à droite
Oil on canvas; signed lower right
81 X 65 CM - 31 ⁷/₈ X 25 ⁵/₈ IN.
2 000/3 000 €

89
PIERRE DUMONT (1884-1936)
PARIS, LE PONT-NEUF
Huile sur toile
Signée en bas à gauche
Oil on canvas; signed lower left
65,5 X 81 CM - 25 ³/₄ X 31 ⁷/₈ IN.
1 500/2 000 €



90

CHARLES MALLE (1935-2023)

JOUR DE FÊTE À ROUEN

Huile sur toile

Signée en bas à droite

Oil on canvas; signed lower right

73 X 92 CM - 28 ^{3/4} X 36 ^{1/4} IN.

2 500/3 500 €



91

YVES BRAYER (1907-1990)
PAYSAGE DE CAMARGUE, 1957

Huile sur toile

Signée en bas à droite

Datée et titrée au dos

Oil on canvas; signed lower right; dated and titled on the reverse

65 X 81 CM - 25 ^{5/8} X 31 ^{7/8} IN.

3 000/5 000 €

PROVENANCE

Galerie Romanet, Paris
Millon, 22 juin 2001, lot 206
Collection privée, France

BIBLIOGRAPHIE

Lydia Harambourg, Hermione, Olivier et Corinne Brayer, *Yves Brayer, Catalogue raisonné de l'œuvre peint*, Éditions La Bibliothèque des Arts, Lausanne, 2008, décrit et reproduit sous le n°4437 p. 398

92

PAUL-ÉMILE PISSARRO (1884-1972)
BORD DE RIVIÈRE À LA BARQUE

Huile sur toile

Signée en bas à gauche

Oil on canvas; signed lower left

46 X 55 CM - 18 ^{1/8} X 21 ^{5/8} IN.

2 000/3 000 €

PROVENANCE

Aguttès, Neuilly-sur-Seine, 25 novembre 2025, lot 162
Acquis lors de cette vente par le propriétaire actuel





93

EMILIO GRAU SALA (1911-1975)

CAVALIERS DANS UN SOUS-BOIS, 1964

Huile sur toile

Signée en bas à droite

Contresignée, datée et située 'Paris' au dos

Oil on canvas; signed lower right; signed, dated and located 'Paris' on the reverse

54,5 X 65 CM - 21 1/2 X 25 5/8 IN.

4 000/6 000 €



94
SERGE MENDJISKY (1929-2017)
TROMPETTISTE AVEC ORCHESTRE, 1986
Encre sur carton toile
Signé en bas à droite
Ink on cardboard; signed lower right
28,5 X 37 CM - 11 ^{1/4} X 14 ^{5/8} IN.
200/300 €



95
SERGE MENDJISKY (1929-2017)
CAFÉ DE LA PAIX, 1986
Encre sur carton toile
Signé en bas à droite
Ink on cardboard; signed lower right
30,5 X 43 CM - 12 X 16 ^{7/8} IN.
200/300 €

96
SERGE MENDJISKY (1929-2017)
LA COLOMBE D'OR, 1986
Encre sur carton toile
Signé en bas à droite
Ink on cardboard; signed lower right
28 X 42 CM - 11 X 16 ^{1/2} IN.
200/300 €





97

THÉO TOBIASSE (1927-2012)

QUAND LA VILLE FERME SES PORTES, 1973

Huile sur toile

Signée en bas vers le milieu

Titrée en haut à droite

Oil on canvas; signed lower middle; titled upper right

65 X 81 CM - 25 ^{3/8} X 31 ^{7/8} IN.

3 000/5 000 €

PROVENANCE

Opera Gallery, Paris

Acquis auprès de cette dernière par le propriétaire actuel

BIBLIOGRAPHIE

Gérard de Cortanze, *Théo Tobiasse*, Éditions de la Différence, Paris, 1992, décrit et reproduit p. 142 (dimensions erronées)



98

THÉO TOBIASSE (1927-2012)

CIRQUE BLEU POUR COULEUR D'EXIL

Huile et collage sur toile

Signée en bas à droite

Titrée en haut vers le milieu

Oil and collage on canvas; signed lower right; titled upper middle

129 X 161 CM - 50 ^{3/4} X 63 ^{3/8} IN.

10 000/15 000 €

PROVENANCE

Piguet Hôtel des ventes, Genève, 15 juin 2022, lot 138

Collection privée, France

Un certificat de l'artiste sera remis à l'acquéreur



99

MARCELLO LO GIUDICE (né en 1957)

PRIMAVERA DI BOTTICELLI

Céramique d'Albisola peinte, métal, plexiglas, socle en bois
Painted ceramic, metal, Plexiglas, wooden base

204 X 94 X 26 CM AVEC LE SOCLE - 80 ^{1/4} X 37 X 10 ^{1/4} IN. WITH BASE

8 000/12 000 €

PROVENANCE

Opera Gallery, Monaco

Acquis auprès de cette dernière par le propriétaire actuel

Un certificat d'Opera Gallery sera remis à l'acquéreur



100

ERRÓ (né en 1932)

TIMING, 2018

Acrylique sur toile

Signée et datée au dos

Acrylic on canvas; signed and dated on the reverse

190 X 163 CM - 74 3/4 X 64 1/8 IN.

15 000/20 000 €

Un certificat de l'artiste sera remis à l'acquéreur

APPEL Karel	21 - 25	ISTRATI Alexandre	43
ATLAN Jean-Michel	26	JANSEM Jean	67 - 68 - 69
BAJ Enrico	74	KLASEN Peter	39
BEN	36	KRIKI	34
BERNARD Émile	6	KUPER Yuri	31
BISSIER Julius	27	LAGAGE Pierre-César	84
BOCH Anna	85	LEBOURG Albert	5
BOLDINI Giovanni	12	LEROY Eugène	60
BONNARD Pierre	24	MACRÉAU Michel	22
BOUDIN Eugène	1 - 2	MALLE Charles	90
BRAYER Yves	91	MARYAN	66
BUFFET Bernard	70	MENDJISKY Serge	86 - 94 - 95 - 96
CARO Anthony	42	Mitchell Joan	18
CASSATT Mary	10	NITTIS Giuseppe de	7
CHAISSAC Gaston	23	PAPART Max	75 - 77
CHIRICO Giorgio di	78	PAVIL Élie Anatole	81
COUCHAUX Marcel	76	PINCEMIN Jean-Pierre	45
DAUBIGNY Charles-François	3	PISSARRO Paul-Émile	92
DOMERGUE Jean-Gabriel	13 - 14	POMERAND Gabriel	61
DONGEN KEES VAN	16	PRÉVERT Jacques	71 - 72 - 73
DOUANIER ROUSSEAU	8	RENOIR Pierre-Auguste	80
DUFY Raoul	87	RODIN Auguste	11
DUMONT Pierre	88 - 89	ROSA Hervé di	35 - 37 - 38
ERRÓ	49 - 50 - 51 - 52 - 53 - 54 - 55 - 100	ROTELLA Mimmo	32
FASSIANOS Alecos	59	SCHLOSSER Gérard	40
FINI Léonor	83	THÉPOT Roger-François	57 - 58
FRANCIS Sam	19 - 20	TITUS-CARMEL Gérard	41 - 56 - 62 - 63
FUTURA 2000	47 - 48	TOBIASSE Théo	97 - 98
GIUDICE Marcello Lo	99	TOLEDO Francisco	28 - 29 - 30
GORKY Arshile	17	TOPOR Roland	64 - 65
GRAU SALA Emilio	93	VALENSI Henry	82
GUILLAUMIN Armand	4	VALTAT Louis	9
GUINO Richard	80	VIALLAT Claude	33
GUZMÁN Alberto	44 - 46	VOLTI Antonucci	15
HAMBOURG André	79		

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Tajan est un opérateur de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques régi par la loi n° 2000 -642 du 10 juillet 2000 modifiée par la loi n° 2011-850 du 20 juillet 2011. En cette qualité Tajan agit comme, mandataire du vendeur et n'est pas partie au contrat de vente qui unit exclusivement le vendeur et, l'adjudicataire. En tant qu'opérateur de ventes volontaire, Tajan est soumis au Recueil des obligations déontologiques des opérateurs de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques ayant valeur réglementaire par arrêté du 21 février 2012

GÉNÉRALITÉS

L'ensemble des relations contractuelles entre les parties aux contrats sont régies par le droit français. Les vendeurs, acheteurs ainsi que les mandataires de ceux-ci acceptent que toute action judiciaire relève de la compétence exclusive des tribunaux du ressort de Paris (France). Les actions en responsabilité civile engagées à l'occasion des prises et des ventes volontaires et judiciaires de meuble aux enchères publiques se prescrivent par cinq ans à compter de l'adjudication ou de la prise. Les dispositions des présentes conditions générales sont indépendantes les unes des autres. La vente est faite au comptant et les prix s'expriment en euros (€). Tajan se réserve la possibilité de suspendre, de reporter ou d'annuler en partie ou en intégralité la vente.

GARANTIES

Le vendeur garantit à Tajan et à l'acheteur qu'il est le propriétaire non contesté des biens mis en vente, lesquels ne subissent aucune réclamation, contestation ou saisie, ni aucune réserve ou nantissement et qu'il peut transférer la propriété desdits biens valablement. Les indications figurant au catalogue sont établies par Tajan et l'Expert, qui l'assiste le cas échéant, avec toute la diligence requise par un opérateur de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques, sous réserve des notifications, déclarations, rectifications, annoncées au moment de la présentation de l'objet et, portée au procès-verbal de la vente. Ces informations, y compris les indications de dimension figurant dans, le catalogue sont fournies pour faciliter l'inspection de l'acquéreur potentiel et restent soumises à son appréciation personnelle.

L'absence d'indication d'une restauration d'usage, d'accidents, retouches ou de tout autre incident dans le catalogue, sur des rapports de condition ou des étiquettes, ou encore lors de l'annonce verbale n'implique nullement qu'un bien soit exempt de défaut. L'état des cadres n'est pas garanti. Aucune réclamation ne sera admise une fois l'adjudication prononcée, une exposition préalable ayant permis aux acquéreurs l'examen des œuvres présentées.

L'état des bouteilles (niveaux, étiquettes, bouchons et capsules) ainsi que l'appellation CB (Caisse Bois) ne sont donnés qu'à titre indicatif. Aucune réclamation ne sera possible une fois l'adjudication prononcée du fait de ces indications, l'exposition préalable ayant permis l'examen des bouteilles et des caisses. Les informations portées sur les étiquettes, collerettes et bouchons constituent l'identification des boissons et ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de Tajan.

Pour les objets dont le montant de l'estimation basse dépasse 1000 € un rapport de condition sur l'état de conservation des lots pourra être communiqué sur demande. Les informations y figurant sont fournies gracieusement et à titre indicatif uniquement. Celles-ci ne sauraient engager en aucune manière la responsabilité de Tajan.

En cas de contestations notamment sur l'authenticité ou l'origine des objets vendus, Tajan est tenu par une obligation de moyens, impliquant toutes les diligences qui lui sont possibles au moment de la mise en vente

RAPPEL DE DÉFINITIONS

Attribué à : suivi d'un nom d'artiste garantit que l'œuvre ou l'objet a été exécuté pendant la période de production de l'artiste mentionné et que des présomptions sérieuses désignent celui-ci comme l'auteur vraisemblable.

Atelier de : suivi d'un nom d'artiste garantit que l'œuvre a été exécutée dans l'atelier du maître cité ou sous sa direction.

École de : suivis d'un nom d'artiste garantit que l'auteur de l'œuvre a été l'élève du maître cité, a notamment subi son influence ou bénéficié de sa technique. Ces termes ne peuvent s'appliquer qu'à une œuvre exécutée du vivant de l'artiste ou dans un délai inférieur à cinquante ans après sa mort.

Entourage de : l'œuvre a été exécutée de la main d'un artiste contemporain du peintre mentionné qui s'est montré très influencé par l'œuvre du Maître.

Suiveur de : l'œuvre a été exécutée jusqu'à cinquante années après la mort de l'artiste mentionné qui a influencé l'auteur.

Dans le goût de : style, manière de, genre de, d'après, façon de, ne confèrent aucune garantie particulière d'identité d'artiste, de date de l'œuvre, ou d'école.

SYMBOLES UTILISÉS DANS NOS CATALOGUES

- Absence de Prix de Réserve
- Bien sûr lequel Tajan ou un tiers a un intérêt financier direct, généralement dû à une garantie de prix minimum pour le vendeur.
- △ Bien sûr lequel Tajan a un droit de propriété.
- ~ Bien comprenant des matériaux restreignant son importation ou exportation.
- ⌘ Bien assujéti au droit de suite, à la charge de l'acheteur.
- f Bien en admission temporaire, des frais additionnels de 5.5 % HT seront prélevés en sus des frais habituels à la charge de l'acheteur.
- ff Bien en admission temporaire, des frais additionnels de 20 % HT seront prélevés en sus des frais habituels à la charge de l'acheteur.

ESTIMATIONS ET PRIX DE RÉSERVE

Le prix de vente estimé figure à côté de chaque lot dans le catalogue, il ne comprend ni les frais à la charge de l'acheteur, ni la TVA.

Le prix de réserve est le prix minimum confidentiel arrêté avec le vendeur au-dessous duquel le bien ne sera pas vendu. Le prix de réserve ne peut être supérieur à l'estimation basse figurant dans le catalogue et le mandat de vente ou annoncée publiquement par le commissaire-priseur habilité et consigné au procès-verbal.

Dans le cas où un bien ne comporterait pas de prix de réserve, la responsabilité de Tajan ne saurait être engagée vis-à-vis du vendeur en cas de vente du bien concerné à un prix inférieur à l'estimation basse, publiée dans le catalogue de vente.

ENCHÈRES

Les enchères peuvent être portées en personne, par téléphone ou par Internet. Pour une bonne organisation des ventes, les enchérisseurs sont invités à se faire connaître auprès de Tajan avant la vente afin de permettre l'enregistrement de leurs données personnelles. Pour enchérir en personne dans la salle, vous devez vous faire enregistrer afin d'obtenir un paddle numéroté avant que la vente aux enchères ne commence. Vous devez présenter une pièce d'identité et des références bancaires. Tajan se réserve le droit de refuser votre enregistrement en tant qu'enchérisseur. Si vous souhaitez porter une enchère, assurez-vous que votre paddle est bien visible et que votre numéro est cité par le crieur en salle. En portant une enchère, l'enchérisseur assume la responsabilité personnelle de régler le prix d'adjudication, augmenté des frais à la charge de l'acheteur et de tous impôts ou taxes exigibles; il en assume la pleine responsabilité, à moins d'avoir préalablement fait enregistrer par Tajan un mandat régulier précisant que l'enchère est réalisée au profit d'un tiers identifié. Tous les biens vendus seront facturés au nom et à l'adresse figurant sur le bordereau d'enregistrement du paddle, aucune modification ne pourra être faite.

En cas de contestation au moment des adjudications, c'est-à-dire s'il est établi que deux ou plusieurs enchérisseurs ont simultanément porté une enchère équivalente avant le prononcé du mot "adjudgé", ledit objet sera immédiatement remis en vente au prix proposé par les enchérisseurs et tous les amateurs présents pourront concourir à cette deuxième mise en adjudication. En cas de double-enchère simultanée entre la salle et un téléphone ou Internet, la priorité pourra être donnée aux enchérisseurs présents en salle.

Le commissaire-priseur conserve la maîtrise de la vente. Les enchères suivent l'ordre des numéros au catalogue. Le commissaire-priseur décide de la mise à prix ainsi que des pas d'enchères. Tajan est libre de fixer l'ordre de progression des enchères et les enchérisseurs sont tenus de s'y conformer. Le commissaire-priseur est libre d'arrêter ou de relancer les enchères en cas de rupture de liaison Internet.

Tajan ne saurait être tenu responsable des incidents techniques intervenus pendant la vente. Dans l'hypothèse où un prix de réserve aurait été stipulé par le vendeur, Tajan se réserve le droit de porter des enchères pour le compte du vendeur jusqu'à ce que le prix de réserve soit atteint.

Le plus offrant et dernier enchérisseur sera désigné adjudicataire du bien. Toute personne s'étant fait enregistrer auprès de Tajan dispose d'un droit d'accès et de rectification aux données nominatives fournies à Tajan dans les conditions de la loi informatique et Liberté du 6 janvier 1978 modifiée par la loi du 6 août 2004.

Les formulaires d'enregistrement sont obligatoires pour participer à la vente, pour la prise en compte et la gestion de l'adjudication. Vous pouvez connaître et faire rectifier les données vous concernant, ou vous opposer pour motif légitime à leur traitement ultérieur, en adressant une demande écrite accompagnée de la copie d'une pièce d'identité à Tajan.

ORDRES D'ACHAT ET ENCHÈRES PAR TÉLÉPHONE

Les ordres d'achat se font par écrit à l'aide du formulaire prévu à cet effet en fin de catalogue ou par courriel au département concerné. Ce formulaire doit être adressé à Tajan au plus tard 2 jours ouvrés avant la vente, accompagné d'un RIB bancaire précisant les coordonnées de l'établissement bancaire et d'une copie de pièce d'identité de l'enchérisseur. Pour les achats importants, il pourra être demandé une lettre accréditive de la Banque ou d'effectuer un dépôt. Dans le cas de plusieurs ordres d'achat identiques, le premier réceptionné aura la préférence.

Les enchères par téléphone sont admises pour les clients qui ne peuvent se déplacer. À cet effet, le client retournera à Tajan le formulaire susvisé dans les mêmes conditions. Les enchères par téléphone ne sont recevables que pour les lots dont l'estimation basse est supérieure à 400 €. Le nombre de lignes téléphoniques étant limité, il est nécessaire de prendre des dispositions 2 jours ouvrés au moins avant la vente. Dans les deux cas, il s'agit d'un service gracieux rendu au client. Tajan, ses agents ou ses préposés ne porteront aucune responsabilité en cas d'éventuels dysfonctionnements ou interruptions des lignes téléphoniques, en cas d'erreur ou omission dans l'exécution des ordres reçus, comme en cas de non-exécution de ceux-ci

ENCHÈRES EN LIGNE VIA LES PLATEFORMES LIVE

Une possibilité d'enchérir en ligne est également proposée sur des plateformes partenaires. Ces plateformes permettent aux enchérisseurs de participer à distance par voie électronique aux ventes aux enchères sur inscription préalable. L'acquéreur via les plateformes Live est informé que des frais supplémentaires appliqués par ces plateformes Live seront à sa charge exclusive et figureront sur la facture délivrée par Tajan. La participation aux enchères par internet ou par ordre s'effectue aux risques et périls de l'enchérisseur. TAJAN ne pourra pas être responsable en cas de dysfonctionnement ou de défaut d'exécution (erreur, interruption du service ou omission dans la réception des enchères). Les éventuels dysfonctionnements ou interruptions du service live n'empêcheront pas le commissaire-priseur de poursuivre la vente aux enchères, à sa discrétion.

CONVERSION DE DEVISES

La vente a lieu en euros. Un panneau convertisseur de devises est mis en place lors de certaines ventes à la disposition des enchérisseurs. Les informations y figurant sont fournies à titre indicatif seulement. Des erreurs peuvent survenir dans l'utilisation de ce système et Tajan ne pourra en aucun cas être tenu responsable pour des erreurs de conversion de devises. Seules les informations fournies par le commissaire-priseur habilité en euros font foi.

FRAIS À LA CHARGE DE L'ACHETEUR

L'acheteur paiera au profit de Tajan, en sus du prix d'adjudication dit "prix marteau", une commission d'achat de 27 % HT du prix d'adjudication jusqu'à 500 000 €, 22 % de 500 001 € jusqu'à 3 000 000 € et de 15 % HT sur la tranche supérieure à 3 000 000 €; la TVA au taux en vigueur étant en sus.

Selon certaines spécialités, les frais à la charge de l'acheteur peuvent différer.

En ce qui concerne les ventes de Vins et Spiritueux, l'acheteur paiera au profit de Tajan, en sus du prix d'adjudication dit "prix marteau", une commission d'achat de 22 % HT du prix d'adjudication sur une première tranche jusqu'à 150 000 € et de 13 % HT sur la tranche supérieure à 150 000 €, la TVA au taux en vigueur étant en sus.

Les biens en admission temporaire en provenance d'un pays tiers à l'Union Européenne seront signalés par le symbole f et ff.

f: Des frais additionnels de 5.5 % HT (soit 6.6TTC) seront prélevés en sus des frais habituels à la charge de l'acheteur.

ff: Des frais additionnels de 20 % HT (soit 24 % TTC) seront prélevés en sus des frais habituels à la charge de l'acheteur.

Dans certains cas, ces frais additionnels peuvent faire l'objet d'un remboursement à l'acheteur. Pour plus amples renseignements, nous vous remercions de bien vouloir contacter notre service Caisse au +33 1 53 30 30 33 ou +33 1 53 30 30 27

DROIT DE SUITE

Le droit de suite est la rémunération dont bénéficient les auteurs et leurs héritiers légaux sur le produit de toute vente d'œuvre originale graphique et plastique après leur première cession. le montant du droit de suite représente un pourcentage du prix d'adjudication calculé comme suit:

4 % de 750 € jusqu'à 50 000 €

3 % de 50 000,01 à 200 000 €

1 % de 200 000,01 à 350 000 €

0.5 % de 350 000,01 à 500 000 €

0.25 % au-delà de 500 000 €

Le droit de suite ne pourra excéder 12 500 € pour chaque lot. Les lots marqués de ce symbole = sont soumis au paiement du droit de suite, dont le montant est à la charge de l'acheteur, Tajan transmettra cette somme à l'organisme concerné, au nom et pour le compte du vendeur.

PAIEMENT

Le paiement doit être effectué au comptant immédiatement après la vente. Dans l'hypothèse où l'adjudicataire ne se sera pas fait enregistrer avant la vente, il devra justifier précisément de son identité ainsi que de ses références bancaires.

L'adjudicataire pourra s'acquitter par les moyens suivants

- Par virement bancaire en €

- Par carte bancaire Visa ou MasterCard jusqu'à un montant égal ou inférieur à 50 000 €, sur présentation d'un justificatif d'identité. L'identité du porteur de la carte devra être celle de l'acheteur.

- En espèces en €, jusqu'à un montant égal ou inférieur à 1 000 €: pour le particulier ayant son domicile fiscal en France, et pour toute personne agissant pour les besoins d'une activité professionnelle.

- En espèces en €, jusqu'à un montant égal ou inférieur à 15 000 €: pour le particulier justifiant qu'il n'a pas son domicile fiscal en France.

- Par chèque bancaire certifié en € avec présentation obligatoire d'une pièce d'identité en cours de validité.

Les chèques tirés sur une banque étrangère ne seront pas acceptés. Les chèques et virements bancaires seront libellés en euros à l'ordre de Tajan SA; sur la banque ci-dessous:

BANQUE OBC - 3, avenue Hoche, 75008 Paris, France			
Code SWIFT	IBAN		
NSMBFRPP	FR 76 3078 8009 0001 1409 5000 159		
Code banque	Code guichet	Compte	Clé
30788	00900	01140950001	59

La caisse de la Société TAJAN est ouverte aux jours ouvrables de:
9h à 12h30 et de 14h à 17h30. T. +33 1 53303033 ou +33 1 53303027.

Le transfert de propriété du bien adjugé, du vendeur à l'acheteur, n'intervient qu'à compter du règlement intégral et effectif à Tajan du prix, des commissions et des frais afférents. Cependant, l'adjudication entraîne immédiatement le transfert des risques du vendeur à l'acheteur, indépendamment du transfert de propriété. Les objets adjugés sont placés sous l'entière responsabilité de l'acquéreur. Il appartiendra à ce dernier de faire assurer les lots acquis dès l'adjudication.

DÉFAUT DE PAIEMENT

Conformément à l'article L. 321-14 alinéa 3 du Code de commerce, à défaut de paiement par l'adjudicataire, après mise en demeure restée infructueuse, le bien est remis en vente à la demande du vendeur sur réitération des enchères; si le vendeur ne formule pas cette demande dans un délai de trois mois à compter de l'adjudication, la vente est résolue de plein droit, sans préjudice de dommages et intérêts dus par l'adjudicataire défaillant.

Tajan se réserve le droit de réclamer à l'adjudicataire défaillant:

- Des intérêts au taux légal en cours majoré de cinq points.

- Le remboursement des coûts supplémentaires résultant de sa défaillance.

- En cas de réitération des enchères, la différence entre le nouveau prix d'adjudication et le prix d'adjudication initial si ce prix est inférieur, ainsi que les coûts engendrés par les nouvelles enchères. Tajan se réserve également le droit de procéder à toute compensation avec les sommes dues à l'adjudicataire défaillant.

Tajan se réserve la possibilité d'exclure de ses ventes futures tout adjudicataire qui n'aurait pas respecté les présentes conditions générales de vente et d'achat de Tajan.

Tajan est adhérent au Registre Central de prévention des impayés des Commissaires-Preseurs auprès duquel les incidents de paiement sont susceptibles d'inscription. Les droits d'accès, de rectification et d'opposition pour motif légitime sont à exercer par le débiteur concerné auprès du Conseil des Ventes Volontaires, 19 Avenue de l'Opéra 75001 PARIS.

En cas de litige, Tajan rappelle la possibilité de la saisie du commissaire du gouvernement en vue de chercher une solution amiable à ce litige.

Tajan est abonné au Service TEMIS permettant la consultation et l'alimentation du Fichier des restrictions d'accès aux ventes aux enchères ("Fichier TEMIS") mis en œuvre par la société Commissaires-Preseurs Multimédia (CPM), société anonyme à directeur, ayant son siège social sis à (75009) Paris, 37 rue de Châteaudun, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 437 868 425.

Tout bordereau d'adjudication demeuré impayé auprès de Tajan ou ayant fait l'objet d'un retard de paiement est susceptible d'inscription au fichier TEMIS.

DROIT DE PRÉEMPTION DE L'ÉTAT FRANÇAIS

L'État français dispose d'un droit de préemption des œuvres vendues par l'effet duquel il se trouve subrogé à l'adjudicataire ou à l'acheteur. L'exercice de ce droit intervient immédiatement après l'adjudication, le représentant de l'état manifestant alors la volonté de ce dernier de se substituer au dernier enchérisseur et devant confirmer la préemption dans les 15 jours suivant la vente.

EXPORTATION ET IMPORTATION

L'exportation de tout bien de France, et l'importation dans un autre pays, peuvent être sujettes à autorisations (certificats d'exportation, autorisations douanières). Il est de la responsabilité de l'acheteur de vérifier les autorisations requises, l'acheteur ne peut conditionner son paiement à l'obtention d'une autorisation d'exportation ou d'importation. L'obtention des certificats ou autorisations appropriés sont à la charge de l'acheteur.

Les lots faits à partir de ou comprenant des matériaux organiques protégés tels que l'ivoire, la corne de rhinocéros, l'écaïlle de tortue, le bois de palissandre, etc., peuvent impliquer des restrictions quant à l'importation ou à l'exportation. L'adjudicataire mandate Tajan pour effectuer en son nom la déclaration d'achat prévue à l'article 2bis de l'arrêté du 16 août 2016 relatif à l'interdiction du commerce d'ivoire d'éléphant et de corne de rhinocéros. Veuillez noter que l'obtention de ce certificat d'exportation ne garantit pas la possibilité d'obtention d'une licence ou d'un certificat d'importation dans un autre pays. L'impossibilité d'exporter ou d'importer un lot ne justifie pas un retard de paiement du montant dû ou l'annulation de la vente.

Pour toute information complémentaire il conviendra de contacter Tajan SA au +33 1 53 30 30 42.

ENLÈVEMENT DES ACHATS

Aucun lot ne sera délivré à l'acquéreur avant l'acquiescement de l'intégralité des sommes dues.

En cas de paiement par chèque ou par virement, la délivrance des objets pourra être différée jusqu'à ce que les sommes soient portées au crédit de notre compte bancaire.

L'enlèvement et le transport des lots sont la charge et à la discrétion de l'acheteur.

Les frais de stockage sont à la charge de l'adjudicataire. Les lots devront être retirés par l'adjudicataire au plus tard dans les 14 jours suivant la vente publique. Passé ce délai le stockage sera payant, par lot et par jour calendrier, de 4 € HT pour un objet et de 8 € HT pour un meuble ou un objet volumineux. Des frais de gestion et de manutention de 60 € HT seront également facturés. Les objets volumineux sont stockés au sein de notre entrepôt et entreposés aux frais, aux risques et périls de l'acheteur.

La société Tajan ne saurait être tenue d'aucune garantie à l'égard de l'adjudicataire concernant ce stockage.

ENLÈVEMENT DES ACHATS ET TRANSPORT DES VINS

Aucun lot ne sera délivré à l'acquéreur avant acquiescement de l'intégralité des sommes dues chez TAJAN, 37, rue des Mathurins à Paris 8^e.

Les lots pourront être retirés après règlement:

Crayères des Montquartiers

5, chemin des Monquartier 92130 ISSY LES MOULINEAUX T. 33 1 4645 6600

Les Crayères vous livrent sur Paris et Région Parisienne sur devis.

ENLÈVEMENT DES OBJETS NON VENDUS

Les lots invendus doivent être retirés par le vendeur au plus tard dans les 14 jours suivant la vente publique. À défaut les frais de dépôt seront supportés par le vendeur. Passé ce délai le stockage sera payant, par lot et par jour calendrier, de 4 € HT pour un objet et de 8 € HT pour un meuble ou un objet volumineux. Des frais de gestion et de manutention de 60 € HT seront également facturés. Les objets volumineux sont stockés au sein de notre entrepôt et entreposés aux frais du vendeur.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Tajan dispose d'une autorisation pour la reproduction des œuvres proposées à la vente, et non tombées dans le domaine public. En l'absence d'autorisation, toute reproduction de ces œuvres expose son auteur à des poursuites en contrefaçon par le titulaire du droit d'auteur des œuvres ainsi reproduites.

La vente des biens proposés n'emporte en aucun cas la cession des droits de propriété intellectuelle sur ceux-ci, tels que notamment les droits de reproduction ou de représentation.

Tajan est propriétaire du droit de reproduction de son catalogue. Toute reproduction de celui-ci est interdite et constitue une contrefaçon à son droit.

RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

L'adjudicataire, par son achat, accepte les présentes conditions générales de vente et consent à ce que Tajan soit susceptible de collecter des données à caractère personnel. Ce consentement au traitement informatique des données et des centres d'intérêt autorise Tajan à collecter et utiliser des données à caractère personnel et lui adresser des supports d'information en fonction de l'expression de ses centres d'intérêt.

L'adjudicataire pourra à tout moment se désinscrire sans condition de ces abonnements. Sauf accord contraire de sa part, ces informations resteront limitées aux finalités de la mission confiée et seront effacées conformément aux délais prescrits par la CNIL ou adoptés par la profession. Le Règlement européen 2016/679 lui accorde un droit d'accès, de rectification, de limitation, de portabilité, de suppression et d'opposition aux données le concernant.

Tajan a recours à la plateforme TEMIS opérée par la société Commissaires-Preseurs Multimédia (CPM), aux fins de gestion du recouvrement des Bordereaux impayés. Dans ce cadre, en cas de retard de paiement, les données à caractère personnel relatives aux enchérisseurs, ou leurs représentants, (notamment identité et coordonnées des enchérisseurs, informations relatives à la vente, bordereaux) sont susceptibles d'être communiquées à CPM aux fins de gestion du recouvrement amiable de créance. CPM intervient en qualité de sous-traitant au sens du Règlement général sur la protection des données (Règlement UE 2016/679 du 27 avril 2016).

FICHER DES RESTRICTIONS D'ACCÈS AUX VENTES AUX ENCHÈRES - Notice d'information

Tajan est abonné au Service TEMIS permettant la consultation et l'alimentation du Fichier des restrictions d'accès aux ventes aux enchères ("Fichier TEMIS") mis en œuvre par la société Commissaires-Preseurs Multimédia (CPM), société anonyme à directeur, ayant son siège social sis à (75009) Paris, 37 rue de Châteaudun, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 437 868 425.

Tout bordereau d'adjudication demeuré impayé auprès de Tajan ou ayant fait l'objet d'un retard de paiement est susceptible d'inscription au fichier TEMIS.

1. Finalité et base légale du Fichier TEMIS. Le Fichier TEMIS recense les incidents de paiement des bordereaux d'adjudication (retards et défauts de paiement), quel que soit le mode de participation des enchérisseurs (présentiel ou à distance) et peut être consulté par toutes les structures de ventes aux opérants en France et abonnées au service. L'enchérisseur est informé qu'à défaut de régularisation de son bordereau d'adjudication dans le délai mentionné sur le bordereau, une procédure d'inscription audit fichier pourra être engagée par Tajan. La mise en œuvre du Fichier TEMIS et son utilisation par Tajan sont nécessaires aux fins de l'intérêt légitime des abonnés au Service TEMIS de prévenir les impayés et sécuriser ainsi les ventes aux enchères.

2. Organismes autorisés à consulter le Fichier TEMIS (destinataires). Le Fichier TEMIS peut être consulté par toute structure de vente abonnée (professionnels et sociétés habilités à diriger des ventes de meubles aux enchères publiques conformément à la réglementation applicable et notamment aux prescriptions du Titre II "Des ventes aux enchères" du Livre III du Code de commerce (ci-après les "Professionnels Abonnés")), souhaitant se prémunir contre les impayés et sécuriser ainsi la participation aux ventes aux enchères qu'ils organisent. La liste des abonnés au Service TEMIS est consultable sur le site www.itencheres.com, menu "Acheter aux enchères", rubrique "Les commissaires-priseurs".

3. Conséquence d'une inscription au Fichier TEMIS. Dans le cas où un enchérisseur est inscrit au fichier TEMIS, Tajan pourra conditionner l'accès aux ventes aux enchères qu'elle organise à l'utilisation de moyens de paiement ou garanties spécifiques ou refuser temporairement la participation des enchérisseurs aux ventes aux enchères pour lesquels ces garanties ne peuvent être mises en œuvre. L'inscription au fichier TEMIS pourra avoir pour conséquence de limiter la capacité d'enchérir de l'enchérisseur auprès des professionnels abonnés au service TEMIS. Elle entraîne par ailleurs la suspension temporaire de l'accès au service "live" de la plateforme www.itencheres.com gérée par CPM, conformément aux conditions générales d'utilisation de cette plateforme.

4. Durée d'inscription. Les enchérisseurs sont informés du fait que la durée de l'inscription sur le Fichier TEMIS est déterminée par le nombre de bordereaux d'adjudications restés impayés auprès des Professionnels Abonnés au Fichier TEMIS, par leurs montants cumulés et par leur régularisation ou non. La durée de l'inscription au Fichier TEMIS est réduite si l'enchérisseur régularise l'ensemble des Incidents de paiement. Elle est augmentée lorsque l'enchérisseur est concerné par plusieurs bordereaux impayés inscrits au Fichier TEMIS. L'inscription d'un bordereau d'adjudication en incident de paiement est supprimée automatiquement au maximum à l'issue d'une durée de 24 mois lorsque l'enchérisseur ne fait l'objet que d'une seule inscription, et de 36 mois lorsque l'enchérisseur fait l'objet de plusieurs inscriptions.

5. Responsabilités. Pour l'application de la législation en matière de protection des données personnelles, CPM et Tajan ont tous deux la qualité de responsable de traitement. CPM est responsable de la mise en œuvre du Fichier TEMIS, ce qui inclut notamment la collecte de données auprès des abonnés, la mutualisation et la diffusion des données à caractère personnel qui y sont recensées, ainsi que la sécurité du système d'information hébergeant le Fichier TEMIS. Tajan, en tant qu'abonné est responsable de son utilisation du Fichier TEMIS, ce qui inclut notamment la communication des données à caractère personnel relatives aux adjudicataires à CPM en vue de l'inscription au Fichier TEMIS, la vérification de l'exactitude et la mise à jour des données, la consultation, ainsi que la réutilisation des informations du Fichier TEMIS.

6. Droits des personnes. Les enchérisseurs souhaitant savoir s'ils font l'objet d'une inscription au Fichier ou contester leur inscription peuvent adresser leurs demandes par écrit en justifiant de leur identité par la production d'une copie d'une pièce d'identité:

- Pour les inscriptions réalisées par Tajan: par écrit auprès de Tajan 37 rue des Mathurins 75008 Paris, ou par e-mail magdo-j@tajan.com

- Pour les inscriptions réalisées par d'autres Professionnels Abonnés: par écrit auprès de Commissaires-Preseurs Multimédia 37 rue de Châteaudun, 75009 Paris, ou par e-mail contact@temis.auction

Toute demande tendant à l'exercice des droits d'effacement, de limitation, d'opposition doit être adressée à l'enchérisseur en application de la législation en matière de protection des données personnelles, ainsi que toute autre contestation d'une inscription doit être adressée au Professionnel à l'origine de l'inscription qui effectuera une demande de mise à jour auprès de CPM. En cas de difficultés, l'enchérisseur a la faculté de saisir CPM en apportant toute précision et tout document justificatif afin que CPM puisse instruire sa réclamation. L'enchérisseur dispose également du droit de saisir la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) [3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07, www.cnil.fr] sur une réclamation concernant son inscription au Fichier TEMIS.

Pour en savoir plus concernant le Fichier TEMIS, l'enchérisseur est invité à consulter la politique de confidentialité de CPM accessible sur www.temis.auction.

7. Coordonnées de l'enchérisseur. Les notifications importantes relatives aux suites de l'adjudication seront adressées à l'adresse e-mail et/ou à l'adresse postale déclarée par l'enchérisseur auprès de la structure lors de l'adjudication. L'enchérisseur doit informer Tajan de tout changement concernant ses coordonnées de contact.

GENERAL TERMS AND CONDITIONS OF SALE

TAJAN is an auction house specialised in moveable property governed by French Act n° 2000-642 of July 10th 2000 and n° 2011850 of July 20th 2011. Tajan acts as the seller's agent. The auctioneer is not a party to the sale agreement, which is solely binding on the seller and the successful bidder.

As an operator of voluntary auction sales, Tajan is subject to ethical obligations that are regulatory according to the decree of February 21st 2012.

GENERAL TERMS

These general terms and conditions of sale, the sale and all matters relating thereto are governed by French law; the sellers, buyers and their agents accept that the courts of Paris (France) alone shall have jurisdiction over any legal action. These general terms and conditions are independent. Purchases must be made in cash and prices are stated in euros (€).

Tajan may, at its option, withdraw or delay the sale partially or entirely

WARRANTIES

The seller warrants to Tajan and to the buyer that he/she is the undisputed owner of the items offered for sale or that he/she has been authorised by the undisputed owner, that the said items are not encumbered by any claim, dispute, attachment, reservation or pledge and that he/she can legally transfer ownership of these items.

The information included in the catalogue is prepared by Tajan with the assistance of the Expert, if necessary, with the care required for public auctions, subject to the notices, declarations and amendments announced upon presentation of the item and noted in the record of sale. This information, including the dimensions set out in the catalogue, is provided to help the potential buyer inspect items and must be assessed personally by him/her. If no information on restoration, an accident, retouching or any other incident is provided in the catalogue, the condition reports or labels or during a verbal announcement, this does not mean that the item is void of defects. Frames condition is not guaranteed. Inasmuch as buyers are given the opportunity to examine works displayed prior to the sale, no claim may be made after the sale is complete.

Buyers may obtain a condition report on items included in the catalogue that are estimated at more than € 1.000 upon request. The information contained in such reports is provided free of charge and solely to serve as an indication. It shall by no means incur the liability of Tajan. In the event of a dispute concerning inter alia the authenticity or origin of items sold, Tajan is bound by a best endeavours obligation; its liability may only be incurred if evidence is provided that it committed a wrongdoing.

SUMMARY OF DEFINITIONS

Attributed to: means that the work mentioned was created during the artist's period of production and that it is highly likely or possible (though not certain) that he/she is the artist.

Influenced by: the work is the painting of a contemporary artist of the artist mentioned who was highly influenced by the master's work.

Artist's studio: the work was produced in the artist's studio, but by students under his/her supervision.

In the manner of, in the style of: the work is in the style of the artist and of a later date.

Follower of: the work was executed up to 50 years after the death of the mentioned artist who greatly influenced the author.

SYMBOLS USED IN OUR CATALOGUES

- No reserve price
- Tajan or a third party has a direct financial interest in the lot, this will usually be a minimum price guaranteed for the seller.
- △ Tajan has an ownership interest in the lot.
- ~ Lot containing organic material which may result in import or export restrictions.
- ✂ Subject to the artist's resale right, due by the buyer.
- f Lot sold under temporary admission. VAT at a rate of 5.5 % will be applied to the hammer price in addition to the buyer's premium and VAT.
- ff Lot sold under temporary admission. VAT at a rate of 20 % will be applied to the hammer price in addition to the buyer's premium and VAT.

ESTIMATES AND RESERVE PRICES

The estimated sale price appears beside each lot included in the catalogue. It does not include the buyer's premium or VAT. The reserve price is the minimum confidential price agreed with the seller. If the reserve price is not met, the item will not be sold. The reserve price may not exceed the lowest estimate set out in the catalogue or announced publicly by the accredited auctioneer and noted in the auction house's files. If no reserve price is set, Tajan shall not incur any liability vis-à-vis the seller if the item concerned is sold at a price lower than the lowest estimate published in the sale catalogue.

BIDS

To bid in person, you will need to register for and collect a numbered paddle before the auction begins. We encourage new clients to register at least 48 hours in advance. You will be asked for a proof of identity (bring a driving licence, a national identity card or a passport), for your address, telephone number and signature in order to create your account if you are a first time bidder. In addition, you may be asked to provide bank references and/or a deposit. We may, at our option, decline to permit you to register as a bidder. All individuals who register with Tajan shall have the right to access and rectify the personal data they provide to Tajan in accordance with the French Data Protection Act of 6 January 1978, as amended by the Act of 6 August 2004. Information collected on the registration form is required to participate in an auction and process the auction sale. You may exercise your right to access, rectify or oppose subsequent processing of your personal data, by submitting a written request to TAJAN along with a copy of your photo id.

Auctions will be carried out following the order of the lot numbers as they appear in the catalogue. Tajan is free to set the increment of each bid and all bidders must adhere to this process. The highest and last bidder will be the successful bidder. In the event of a dispute during the bidding process, that is, if two or more bidders simultaneously place the same bid, either orally or by a signal, and each claim the item concerned when the auctioneer's hammer strikes, the auctioneer may, at his/her sole option, re-auction the item immediately at the price offered by the bidders and all those present may take part in this second auction. Any individual who makes a bid during the sale shall be deemed to be doing so in his/her own name; he/she shall assume full responsibility for his/her bid, unless he/she registered him/herself as an agent with Tajan and stipulated that the bid was being made for a designated third party. In the event where the seller has set a reserve price, Tajan reserves the right to bid on the seller's behalf until the reserve is reached.

ABSENTEE BID FORMS AND TELEPHONE BIDS

If you cannot attend the auction, we will be pleased to execute written telephone bids or written absentee bids on your behalf. A bidding form can be found at the end of the catalogue. This form must be sent to Tajan no later than two working days before the sale, together with bank references and a copy of the bidder's proof of identity. For significant purchases, you may be asked to provide financial references, guarantees and/or a deposit. If several absentee bid forms are submitted for the same lot, the first order received will have priority. Telephone bidding can only be arranged for lots with sale estimates over € 400. As there are only a limited number of telephone lines, the necessary arrangements must be made at least two working days before the auction. In both cases, this service is graciously provided free of charge to the client. Tajan, its employees, agents and representatives shall not incur any liability in the event of possible malfunctions or interruptions of telephone lines, of an error or omission in the execution of orders received or in the non execution of orders.

ONLINE AUCTIONS VIA LIVE PLATFORMS

An online bidding option is also offered on partner platforms. These platforms allow bidders to participate remotely in auctions upon prior registration. The buyer via Live platforms is informed that additional costs invoiced by these platforms will be charged to the buyer. Participation in auctions by internet or by order is at the bidder's own risk; TAJAN cannot be held responsible in the event of a malfunction or lack of execution (error, interruption of service or omission in receiving bids). Any malfunctions or interruptions in the live service will not prevent the auctioneer from continuing the auction, at his/her sole option.

CURRENCY CONVERSION

Sales are carried out in euros. A currency conversion panel will be displayed at certain auctions. The currency rates shown are provided for information purposes only. Tajan shall under no circumstances be held liable for any errors that occur in the conversion of currencies. Information provided in euros by the accredited auctioneer alone shall be valid.

AMOUNTS PAYABLE BY THE BUYER

The buyer must pay Tajan, in addition to the "hammer price", commission of 27 % excl. tax of the sale price on the first € 500,000, 22 % excl. tax after € 500,001 and up to € 3,000,000, 15 % excl. tax for the portion above € 3,000,000. In addition, VAT shall be charged at the current rate. The amounts payable by the buyer may differ depending on certain sale category.

With regard to Wines and Spirits sales, the buyer must pay Tajan, in addition to the "hammer price", commission of 22 % excl. tax of the sale price on the first €150,000 and 13 % excl. tax for the portion above €150,000. In addition, VAT shall be charged at the current rate.

Items originating from a country outside the European Union shall be marked with the symbol f and ff. f: In addition to the regular buyer's premium, a commission of 5.5 % (i.e., 6.6 % inclusive of VAT) will be charged to the buyer. ff: In addition to the regular buyer's premium, a commission of 20 % (i.e. 24 % incl. VAT) will be charged to the buyer. These additional costs may, in certain cases, be reimbursed to the buyer. For more information, please contact our payment department on +33 1 53 30 30 33.

ARTIST'S RESALE RIGHT

Artist's Resale Right is a royalty entitled by the artist or the artist's estate when any graphic and art works created by the artist is sold, at a percentage of the hammer price calculated as follows:

- 4 % from 750 € to 50,000,00 €
- 3 % from 50,000.01 to 200,000,00 €
- 1 % from 200,000.01 to 350,000,00 €
- 0.5 % from 350,000.01 to 500,000,00 €
- 0.25 % exceeding 500,000,00 €

The Artist's Resale Right is subject to a maximum royalty payable of 12.50 € for any single lot. Lots marked with this symbol ✂ will be subject to payment of the Artist's Resale Right, the amount of which is due by the buyer. Tajan will then pay the royalty to the appropriate authority on the seller's behalf.

PAYMENT

Payment must be made immediately after the sale. If the successful bidder did not register before the sale, he/she must provide proof of identity and bank references. Payments may be made by one of the following methods: Bank transfer in euros, Visa card or Master Card up to an amount equal to or less than €50,000, (subject to the presentation of valid proof of identity). In cash in euros: for individual European Union resident, and for all professionals, to an equal or lower amount of €1,000. In cash in euros: for individual only and non European Union resident, to an equal or lower amount of €15,000. Certified

banker's draft in euros subject to the presentation of valid proof of identity. Cheques drawn on a foreign bank will not be accepted. Cheques and bank transfers must be denominated in euros and made out to the order of TAJAN SA; on this bank:

BANQUE OBC - 3, avenue Hoche, 75008 Paris, France			
Code SWIFT	IBAN		
NSMFRPP	FR 76 3078 8009 0001 1409 5000 159		
Code banque	Code guichet	Compte	Clé
30788	00900	01140950001	59

In accordance with Article L.321-14 of the French Commercial Code, if the buyer fails to pay for an item, and after notice to pay has been given by Tajan to the buyer without success, the item shall be re-auctioned at the seller's request. If the seller does not make such a request within three months of the auction, the sale shall be automatically cancelled, without prejudice to the damages owed by the defaulting bidder. TAJAN reserves the right to claim the following from the defaulting buyer:

NON-PAYMENT

- interest at the legal rate increased by five points,
- the reimbursement of the additional costs incurred by reason of his/her default,
- payment of the difference between the initial hammer price and the resale price if the later is lower, as well as the costs incurred by the re-auction.

TAJAN also reserves the right to offset any amounts Tajan may owe the defaulting buyer with the amounts due by the defaulting buyer. Tajan reserves the right to exclude any bidder who fails to comply with its general terms and conditions of sale from attending any future auction.

TAJAN adheres to the "Registre central de prévention des impayés des Commissaires-priseurs" to which payment incidents may be reported. Debtors may exercise their rights of access, rectification and opposition.

TAJAN is a subscriber to the TEMIS Service, which allows users to view and make additions to the Auction access restriction file ("TEMIS File"), maintained by Commissaires-Priseurs Multimédia (CPM), public limited company with executive board, with registered office at 37 Rue de Châteaudun, 75009 Paris, listed on the Paris Trade and Companies Register under number 437 868 425.

All auction sale invoices remaining unpaid to TAJAN or subject to delays in payment may be added to the TEMIS File.

FRENCH STATE'S RIGHT OF PRE-EMPTION

The French State has a right of pre-emption over certain works of art sold at public auction. The use of this right comes immediately after the hammer stroke and must be confirmed by the French State within fifteen days following the sale. The French State will then be substituted for the last bidder.

IMPORT AND EXPORT

The export of any lot from France or the import into another country may be subject to authorisation (export certificates, customs authorisations). It is the buyer's responsibility to check which authorisations are required. Obtaining export or import certificate is at the sole expense of the buyer. Local laws may prevent you importing lots made of or including protected material such as ivory, rhinoceros horn, tortoiseshell, Brazilian rosewood, etc. The denial of any export or import authorisation cannot justify any delay in making payment of the amount due nor cancellation of the sale.

COLLECTION OF ITEMS PURCHASED

Purchases can only be collected after the buyer has paid all amounts due in full. In the event of a payment by cheque or bank transfer, delivery of the goods may be deferred until such time as the payment has cleared. In this case, storage costs shall be borne by the buyer and Tajan shall incur no liability whatsoever in this respect. Lots sold must be collected within 14 days following the auction. After that period, storage costs will be charged 4 € per day per lot for small items, 8 € per day per lot for large items and furniture. Handling fee of 60 € per lot will also be charged. All large items and furniture will be stored at a storage facility designated by Tajan at the buyer's risk and expense.

COLLECTION AND SHIPPING OF WINE ITEMS PURCHASED

Purchases can only be collected after the buyer has paid to TAJAN all amounts due in full. After payment Wine lots can be collected at the following address:
Crayères des Montquartiers
5, chemin des Monquartier 92130 ISSY LES MOULINEAUX T. 33 1 46 45 66 00
Les Crayères delivers to you in Paris and around Paris, upon quote.

COLLECTION OF UNSOLD ITEMS

The seller must collect any unsold items as soon as possible and in any case within 14 days from the auction. After that period, storage costs will be charged 4 € per day per lot for small items, 8 € per day per lot for large items and furniture. Handling fee of 60 € per lot will also be charged. All large items and furniture will be stored at a storage facility designated by Tajan at the seller's expense.

INTELLECTUAL PROPERTY

Unless otherwise noted, Tajan owns the copyright in all images and any material and contents of its catalogues. Any use or reproduction of any part of the catalogue without prior written permission is forbidden. In addition, Tajan benefits from a legal right to reproduce lots in its catalogue, even though the copyright protection on these lots has not lapsed. Any full or partial reproduction may be liable to prosecution by the holder of the copyright. The sale of a work of art does not guaranty any gain of copyright or reproduction rights to the lot.

PERSONAL INFORMATION

The buyer agrees to be bound by all of the General Terms and Conditions of Sale herein. Buyer expressly authorises the collection of the personal information supplied to Tajan for the fulfilment of the sale and authorises Tajan to use the personal information to send communications accordingly to his/her fields of interest. Buyers are entitled, at any time, to access, rectify, update and delete their personal data in accordance with the General Data Protection Regulation (GDPR, Regulation (EU) 2016/679).

TAJAN is a subscriber to the TEMIS Service, which allows users to view and make additions to the Auction access restriction file ("TEMIS File"), maintained by Commissaires-Priseurs Multimédia (CPM), public limited company with executive board, with registered office at 37 Rue de Châteaudun, 75009 Paris, listed on the Paris Trade and Companies Register under number 437 868 425.

All auction sale invoices remaining unpaid after TAJAN or subject to delays in payment may be added to the TEMIS File.

(1) Legal basis and purpose of the TEMIS File

The TEMIS File records instances of non-payment of auction sales invoices (e.g. payment delays or defaults) across all modes of bidder participation (i.e. in-person or remote) and may be viewed by all France-based auctioneers who subscribe to the service. Where a bidder fails to settle an auction sales invoice by the due date indicated on the invoice, TAJAN may initiate the listing procedure. TAJAN operates and uses the TEMIS File in the legitimate interests of TEMIS Service subscribers to prevent instances of non-payment and to protect the auction process.

(2) **Organisations authorised to view the TEMIS File (beneficiaries)** The TEMIS File may be viewed by any sales organisation that is subscribed to the TEMIS Service (professionals and companies qualified to organise public sales events in accordance with applicable law and regulations, including Book III, Part II of the Commercial Code, "Auctions" (hereinafter "Professional Subscribers")), who seek to protect against instances of non-payment and safeguard their auction processes. The list of subscribers to the TEMIS service is available to view at www.interencheres.com, in the drop-down menu "Acheter aux enchères" (Buy at auctions), under "Les commissaires-priseurs" (Auctioneers).

(3) **What happens if a bidder is listed on the TEMIS File** Where a bidder is added to the TEMIS File, TAJAN may make access to auctions contingent on the use of payment methods or specific guarantees, or it may prevent the bidders from participating in auctions for which such guarantees cannot be provided. Bidders listed on the TEMIS File may face restrictions to their bidding activity at auctions operated by auctioneers with a Professional Subscription to the TEMIS service. This shall also result in temporary suspension of access to the www.interencheres.com live service, operated by CPM, in accordance with the general terms of use for this platform.

(4) **Duration of listing** The length of time for which a bidder is listed on the TEMIS File depends on the number of unpaid auction sales invoices payable to Professional Subscribers to the TEMIS File, the total amounts owed, and their payment status (i.e. paid/unpaid). The duration of listing on the TEMIS File shall be reduced where the Bidder settles all instances of non-payment. It shall be increased where multiple unpaid auction sales invoices are listed against the bidder on the TEMIS File.

An unpaid auction sales invoice shall be automatically deleted within 24 months where the bidder is included on one listing only, and within 36 months where the bidder is included on multiple listings.

(5) **Responsibility** In the enforcement of data protection legislation, CPM and TAJAN both act in the capacity of data controller. CPM is responsible for operating and maintaining the TEMIS File, which involves collecting subscriber data, sharing and communicating the personal data collected, as well as ensuring the protection of information systems hosting the TEMIS File. TAJAN, as a subscriber, is responsible for its use of the TEMIS File, which in particular includes communicating personal data regarding auctions to CPM for the TEMIS File listing procedure, updating and checking the accuracy of data, and reusing information on the TEMIS File.

(6) **Rights of bidders** Bidders can find out if they are listed on the File or contest their listing by submitting a request in writing accompanied by proof of identity in the form of a copy of a relevant identity document: - For listings added by TAJAN: by post to Tajan 37 rue des Mathurins 75008 Paris France or by email to magdoj@tajan.com, - For listings added by other Professional Subscribers: by post to CPM, 37 Rue de Châteaudun, 75009, or by email to contact@temis.auction.

All requests by Bidders to exercise their right of erasure, restriction or objection under applicable data protection legislation, as well as all other objections to a listing, must be sent to the Professional responsible for the listing, who shall forward an update request to CPM. In the event of difficulties, the bidder may contact CPM, who will handle the bidder's complaint, attaching all details and supporting documentation.

The Bidder may also submit a complaint regarding their listing on the TEMIS File to the French Data Protection Authority (CNIL) [3 Place de Fontenoy, TSA 80715, 75334 Paris, Cedex 07, www.cnil.fr]. For more information on the TEMIS File, bidders can view CPM's privacy policy, available at www.temis.auction.

(7) **Bidder contact details** Important notifications relating to the auction process will be sent to the email and/or postal address that the bidder provides the auctioneer at the time of auction. The bidder must notify TAJAN of any changes to their contact details.

TAJAN SA

Édouard Challemeil du Rozier
Président Directeur Général

Louise de Causans
Commissaire-priseur associé

DÉPARTEMENTS D'ART

ART CONTEMPORAIN - ART URBAIN

Julie Ralli - Directeur
T. +33 1 53 30 30 55
ralli-j@tajan.com

ART IMPRESSIONNISTE ET MODERNE

Eva Palazuelos - Responsable
T. +33 1 53 30 30 48
palazuelos-e@tajan.com

Loren Richard - Responsable
T. +33 1 53 30 31 06
richard-l@tajan.com

ARTS DÉCORATIFS DU 20^e SIÈCLE & DESIGN

Marie-Cécile Michel - Directeur
T. +33 1 53 30 30 58
michel-mc@tajan.com

Clara Pionnié
T. +33 1 53 30 30 52
pionnie-c@tajan.com

TABLEAUX ANCIENS ET DU XIX^e SIÈCLE - DESSINS 1500-1900

Landry Orizet - Responsable
T. +33 1 53 30 30 47
T. +33 1 53 30 30 46
orizet-l@tajan.com

Flora Malet
T. +33 1 53 30 30 36
malet-f@tajan.com

MOBILIER ET OBJETS D'ART DES XVII^e XVIII^e ET XIX^e SIÈCLES - CÉRAMIQUE - ORFÈVREURIE - HAUTE-ÉPOQUE

Elsa Kozłowski - Directeur
T. +33 1 53 30 30 39
kozłowski-e@tajan.com

Maïalen Cozanet
T. +33 1 53 30 30 16
cozanet-m@tajan.com

LIVRES ET MANUSCRITS ESTAMPES - ÉDITIONS LIMITÉES

Alexia Taiclet - Directeur
T. +33 1 53 30 30 84
taiclet-a@tajan.com

Flora Malet
T. +33 1 53 30 30 36
malet-f@tajan.com

BIJOUX

Victoire Winckler - Directeur
T. +33 1 53 30 30 66
winckler-v@tajan.com

Jean-Norbert Salit - Expert
T. +33 1 53 30 30 77
salit-jn@tajan.com

MONTRES

Brieuc de Saint-Ours
T. +33 1 53 30 30 50
desaintours-b@tajan.com

ARTS D'ASIE - ARTS D'ORIENT

Déborah Teboul - Directeur
T. +33 1 53 30 30 57
teboul-d@tajan.com

Eléonore Nancy
T. +33 1 53 30 30 65
nancy-e@tajan.com

VINS ET SPIRITUEUX

Ariane Brissart-Lallier - Directeur
T. +33 1 53 30 30 26
brissart-a@tajan.com

Vadim Pacoret
T. +33 1 53 30 30 26
pacoret-v@tajan.com

MODE ET MAROQUINERIE

Louise de Causans - Directeur
T. +33 1 53 30 30 32
decausans-l@tajan.com

BANDE DESSINÉE

Louise de Causans - Directeur
T. +33 1 53 30 30 32
decausans-l@tajan.com

INVENTAIRES - EXPERTISES

Louise de Causans
T. +33 1 53 30 30 32
decausans-l@tajan.com

Elsa Kozłowski
T. +33 1 53 30 30 39
kozłowski-e@tajan.com

CORRESPONDANTS

CHAMPAGNE-ARDENNE - REIMS

Ariane Brissart-Lallier
T. +33 6 23 75 84 48
brissart-a@tajan.com

NANTES - LA BAULE

Ariane Blanche
T. +33 6 06 54 66 26
blanche-a@tajan.com

SAINT-TROPEZ -VAR

Corinne Barré
T. +33 6 99 20 20 42
barre-c@tajan.com

LYON - RHÔNES-ALPES

Jordane Olagne
T. +33 6 40 60 57 38
olagne-j@tajan.com

PAYS BASQUE

Carole Droguet
+ 33 6 37 13 53 08
droguet-c@tajan.com

SUISSE

Lorraine Aubert
T. +41 79 901 80 76
aubert-l@tajan.com

LONDRES

Anne-Caroline Le Mintier
T. +44 73 75 088 931
lemintier-ac@tajan.com

VENTES PRIVÉES

Yohann Pénicaut
T. +33 1 53 30 30 02
penicaut-y@tajan.com

ADMINISTRATION ET GESTION

OPÉRATIONS ORGANISATION DES VENTES

Shipping
Maxime Charon
T. +33 53 30 30 42
shipping@tajan.com

Magasin
Patrick d'Harcourt
T. +33 1 53 30 30 03

COMPTABILITÉ

Asmâa Yagouni - Responsable
T. +33 1 53 30 30 62
yagouni-a@tajan.com

Caisse
T. +33 1 53 30 30 33

MARKETING ET COMMUNICATION PRESSE ET DIGITAL

Ariane de Miramon - Directeur
T. +33 1 53 30 30 68
demiramon-a@tajan.com

Manon Richard
T. +33 1 53 30 30 54
richard-manon@tajan.com

COMMISSAIRES-PRISEURS HABILITÉS

Louise de Causans
Elsa Kozłowski
Landry Orizet
Alexia Taiclet







TAJAN

37 rue des Mathurins
75008 Paris
Tél. : +33 1 53 30 30 30
www.tajan.com